

AUJOURD'HUI

Une nouvelle chute boursière est tout à fait possible

Les bourses pourraient à nouveau s'effondrer, et très spectaculairement, dès l'annonce d'une récession, prédit l'ancien secrétaire américain Donald Regan **B-3**

Siddon rappelle l'Espagne et le Portugal à l'ordre

Le ministre canadien des pêches, M. Tom Siddon, a formellement demandé à l'Espagne et au Portugal de réduire leurs prises au large de Terre-Neuve. **B-5**

Nouvelle poursuite judiciaire contre l'EPA américaine

Une troisième poursuite judiciaire sera intentée contre l'Agence américaine de protection de l'environnement, annonce l'Institut canadien de l'amiante. **B-7**

LES INDICES

DOLLAR
84.23 - 12/100

OR
\$359.20 - \$0.20

ARGENT
\$6.044 Can.

DOW JONES
2,704.41 - 5.13

TSE 300
3,926.27 - 36.28

XXM
2,009.55 - 17.91

Ottawa consent très discrètement un prêt à la Chine

Un mois à peine après le massacre de la place Tien-An-Men, Ottawa a discrètement consenti un prêt de \$130 millions à la République populaire de Chine. **B-7**

OPA surprise sur le groupe Connaught BioSciences

Les groupes suisse Ciba Geigy et américain Chiron s'associent pour lancer une OPA surprise sur le groupe canadien Connaught BioSciences. **B-7**

Les entrepreneurs sont déçus par Ottawa

Selon un sondage de la Chambre de commerce du Canada, les entrepreneurs se disent mécontents des politiques économiques et fiscales d'Ottawa. **B-7**

LA CHRONIQUE

La mainmise de la CVMQ est maintenant légendaire

Même si de nombreux promoteurs sont d'opinion contraire, la CVMQ a su démontrer le bien-fondé de sa mainmise sur la vente des valeurs auprès du public. **B-3**

L'indice de confiance du milieu des affaires a chuté de 23 points

OTTAWA (PC) — Les gens d'affaires du Canada perdent-ils la tête ? Après sept ans de croissance économique continue, les conseils d'administration du pays et les dirigeants d'entreprises estiment tous que l'heure est à la prudence plutôt qu'à la témérité.

Le Conference Board du Canada affirme que l'indice de confiance des entreprises dans l'économie nationale dégringole de façon alarmante. Il s'agit même de la plus importante baisse depuis celle qui a précédé la récession de 1981. Résultat : le risque d'une nouvelle récession pour 1990 s'est de ce fait accru.

L'indice de confiance, établi mensuellement à partir des réponses des gens d'affaires à une batterie de questions, a chuté de 23 points en juin.

Seulement 3 % des 400 dirigeants d'entreprises consultés

s'attendent à des progrès économiques au cours des six prochains mois; 62 % croient au contraire que la situation économique s'aggravera.

George Saba, économiste en chef au Montreal Trust, explique que les gens d'affaires perçoivent les signes tangibles d'un ralentissement économique : la croissance du produit intérieur brut a ralenti au cours du second trimestre, les ventes de voitures sont en baisse, de même que la construction domiciliaire.

Les taux d'intérêt élevés constituent le principal motif

d'inquiétude, souligne de son côté le Conference Board. Or, cette politique de forts taux d'intérêt est voulue par la Banque du Canada qui cherche ainsi à combattre l'inflation.

Jim Frank, économiste en chef du Conference Board, croit pour sa part que la Banque du Canada pourrait restaurer la confiance des gens d'affaires en réduisant les taux d'intérêt. Mais le gouverneur de la banque centrale, John Crow, ne semble guère disposé à suivre ce conseil.

Reste que la décision d'engager du personnel ou d'en congédier, de développer les activités de l'entreprise ou de les réduire se prend selon l'intuition de chacun.

« Toutes les décisions d'affaires doivent se baser sur la

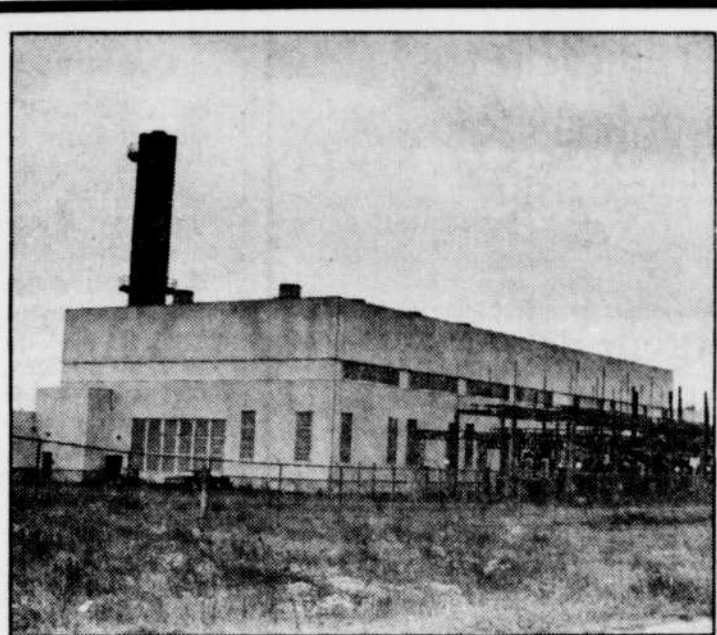
perception que vous avez de ce qui va se passer. Ce qui vous fait finalement trancher, c'est l'intuition, le pif », dit M. Saba.

Le hic, c'est que si trop de gens d'affaires voient les choses en noir, celles-ci risquent en effet de s'assombrir, concrétisant ainsi les pires prévisions.

Celui-ci estime toutefois que si, actuellement, la prudence règne, on n'en est pas au désespoir. Plusieurs économistes croient encore qu'une récession, soit au moins six mois de croissance négative, peut être évitée.

Mais l'attitude des gens d'affaires ayant des répercussions chez l'ensemble des Canadiens, leur moral à la baisse ne peut que susciter des inquiétudes.

Autre texte en page B-7



L'actuelle centrale thermique des îles

Hydro va investir \$150 millions aux îles de la Madeleine

La réfection de la centrale fournissant l'électricité aux îles de la Madeleine coûtera environ \$150 millions.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Le conseil d'administration d'Hydro-Québec octroiera à la fin du mois de septembre le contrat de rénovation de la centrale produisant l'électricité avec du mazout, a confirmé M. Yves Filion, vice-président des équipements de production à la société d'État. Il s'est refusé à quantifier le montant du contrat, indiquant que les négociations ne sont pas terminées.

Cependant il faudrait une somme d'environ \$150 millions, ce qui comprend une vingtaine de millions de dollars pour la réalisation de différents travaux et études par la société d'État. En février, la direction d'Hydro a écarté l'idée de relier les îles à son réseau québécois par un câble sous-marin partant de la Gaspésie : le projet aurait coûté environ \$500 millions.

Le consortium mené par le groupe Laperrière-Verreault est en voie de décrocher l'importante commande. Il a déjà reçu une autorisation temporaire pour entamer le plus rapidement

possible les travaux devant conduire à l'installation de six groupes de turbines.

Laperrière-Verreault devancerait ainsi le consortium regroupant ADS — Constructions Saint-Laurent — Tielstick et celui formé de Alta Construction — Man — L.G.L. Un des deux groupes proposait de construire une usine pour dessaler l'eau de mer en vue de refroidir les machines devant procurer l'énergie aux Madelinots.

Mme Monique Gastinel, conseillère en communication en poste à Rimouski pour Hydro, a laissé savoir que cette idée aurait exigé des dépenses de \$200 millions. Elle a indiqué que les nouvelles machines qui seront installées consomment beaucoup moins d'eau douce que le vieux équipement en place. L'eau douce est l'objet de préoccupations depuis nombre d'années pour les Madelinots.

En fait, a souligné M. Filion, les nouveaux équipements à installer respectent non seulement les normes de protection des nappes d'eau douce des îles, mais aussi les normes pour ce qui du bruit et de l'émission d'anhydride sulfureux. Le projet servira à assurer un service fiable aux quelque 14,000 Madelinots et les nouvelles turbines fonctionneront à compter de 1991.

Ottawa veut mettre sur pied une Commission de surveillance des prix

OTTAWA — Le gouvernement fédéral mettra sur pied une « Commission de surveillance des prix » du genre de celle qui étudiait les changements de prix dans l'alimentation dans les années 70.

par MICHEL VASTEL
Edimedia

Le gouvernement libéral a mis en place au printemps 1973, une Commission de surveillance des prix de l'alimentation dirigée par l'ancienne présidente de l'Association des consommateurs du Canada, Beryl Plumtre.

« C'est à une Commission de ce genre que nous pensons », indique-t-on au ministère fédéral des Finances, pour expliquer le rôle du bureau spécial prévu par le Livre blanc sur la Taxe sur les produits et services.

« La Commission pourra recevoir des plaintes des consommateurs, a-t-on précisé, et on doit supposer qu'elle se donnera des pouvoirs d'enquête ».

La réforme de la taxe fédérale de vente entraînera une hausse de l'ordre de 2.25 % de l'indice général des prix à la consommation. Mais dans le secteur des produits manufacturés au Canada par exemple, les prix au détail devraient baisser puisque la taxe générale de 9 % sur les produits et les services remplace une taxe actuelle de 13.5 %. Il s'agira donc de voir si les avantages seront effectivement passés aux consommateurs.

Le gouvernement a promis que cette Commission sera en place avant même l'entrée en vigueur de la nouvelle TPS, donc avant le 1er janvier 1991. Elle devrait alors fournir aux consommateurs des renseignements sur les effets auxquels ils peuvent s'attendre sous forme d'augmentations ou de diminutions des prix.

Par la suite, la Commission fera enquête, de son propre chef ou à la suite des plaintes des consommateurs, et aura le pouvoir de rendre ses enquêtes publiques. La Commission Plumtre avait fait l'objet, en 1974, de pressions de la part des chaînes alimentaires qui n'aimaient pas beaucoup ses

enquêtes sur le coût du panier à provisions. Le fait que la future Commission dépende du ministère de la Consommation et des Corporations n'a rien pour rassurer les associations de consommateurs, surtout si le titulaire de ce ministère demeure Harvie André.

La création de cette Commission de surveillance des prix est un des éléments qui, espère le gouvernement fédéral, rétablira la crédibilité de sa nouvelle taxe au point où on prédit que les provinces s'y rallieront rapidement.

Pour l'instant, les négociations entre Ottawa et les provinces sont au point mort et le gouvernement fédéral a décidé de créer seul sa propre taxe de vente. Il faut dire que, dans le domaine des services par exemple, le taux des deux taxes fédérale et provinciale conjuguées, serait passé de 0 à 15 ou 16 %.

Mais on est convaincu au gouvernement fédéral qu'une fois la taxe bien entrée dans les mœurs, et la colère des consommateurs s'étant passée sur le dos d'Ottawa, les provinces reviendront sur leur décision.

La taxe fédérale s'appliquera à tous les services, à l'exception des services de santé, d'enseignement, de garderie, d'aide juridique, des loyers et des services financiers. Elle s'applique aussi à tous les produits, à l'exception des produits alimentaires de base. Cet élargissement de l'assiette fiscale permettrait par exemple au Québec de réduire sa taxe provinciale de vente de 9 à 7.25 % et à la longue, le régime fédéral se révélerait plus simple à administrer pour les commerçants eux-mêmes.

Le gouvernement prétend que sa nouvelle taxe rapportera \$24 milliards, soit \$5.5 milliards de plus que l'actuelle Taxe fédérale de vente. Ces recettes supplémentaires serviraient à financer des crédits d'impôts pour les familles à revenus modestes.

Le gouvernement promet aussi que cette taxe de 9 %, une fois entrée dans les mœurs, ne va pas monter à 10, puis 11 ou 12 %. Mais le ministre Michael Wilson, qui a lui-même fait passer la taxe existante de 9 à 13.5 % à un problème personnel de crédibilité.

REPÈRES

Des proies boursières très faciles

Les groupes miniers non ferreux canadiens, jadis intouchables, sont maintenant des proies boursières faciles pour les grands de l'industrie minière mondiale, tandis que le pays, premier exportateur mondial de minéraux, verra s'épuiser rapidement, au tournant du siècle, les richesses connues de son sol et de son sous-sol.

Les premières grandes manœuvres autour des producteurs canadiens des quatre principaux métaux non ferreux industriels (zinc, nickel, aluminium et cuivre) ont commencé tambour battant cet été et devraient se poursuivre au cours des prochaines années.

La première bataille, qui avait pour enjeu Falconbridge, deuxième producteur mondial de nickel, après Inco, s'est soldée néanmoins par un résultat susceptible de ne pas trop enflammer les milieux nationalistes canadiens, plutôt susceptibles par les temps qui courent.

En effet Amax, premier groupe métallurgique américain, a annoncé qu'il renonçait à son offre d'achat publique, laissant la voie libre à celle concurrente du géant Noranda et du suédois Trelleborg.

Falconbridge restera donc à moitié canadien et ne passera pas sous le contrôle d'un de ces géants américains qui ont les coudées beaucoup plus franches depuis l'entrée en vigueur, au début de l'année, de l'accord américano-canadien de libre-échange.

D'autres compagnies sont dans le collimateur des chasseurs étrangers de bonnes affaires, notamment Inco, Alcan, et les producteurs d'or Lac Minerals et Placer Dome. Actuellement, les intérêts étrangers dans l'industrie minière canadienne s'élèvent à 30 %, selon l'Association minière du Canada.

Les groupes canadiens n'ont pas atteint la taille optimale de multinationales comme RTZ Corporation, le plus grand producteur de minéraux du monde, Mitsui ou Metallgesellschaft AG, et seront donc plus vulnérables à l'avenir.

Les compagnies canadiennes ne sont pas idéalement armées pour affronter une concurrence internationale toujours plus âpre, en raison de leur manque de diversification, notamment dans les produits connexes à plus grande valeur ajoutée, et leurs dépenses encore trop faibles en recherche et développement.

On prévoit que \$650 à \$880 millions seront seulement dépensés pour l'exploration minière au Canada en 1989, un recul par rapport au milliard investi ces deux dernières années.

Les nouvelles techniques d'exploration, notamment la mise au point de meilleurs appareils de télédétection, sont d'autant plus nécessaires au Canada que les réserves connues de minéraux du pays s'épuisent à grande vitesse. Ces huit dernières années, elles ont baissé de 30 % pour le plomb, de 25 % pour le zinc, 23 % pour le cuivre et 20 % pour le nickel, rappelle l'Association minière du Canada, qui regroupe la très grande majorité des producteurs canadiens.

par HERVE LIONNET
de l'Agence France Presse

LE BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE

	8 sept. 89	1er sept. 89		8 sept. 89	1er sept. 89
Dépôts gar. fiducies 30 jours	11.80	11.80	Canada: taux d'escompte	12.37	12.41
Rend. obligations can. 3-5 ans	9.87	9.90	É.-U.: taux d'escompte	7.00	7.00
Québec 5 ans	10.06	10.07	Canada: taux préférentiel	13.50	13.50
Écart Qué.-Can. long terme	0.69	0.68	É.-U.: taux préférentiel	10.50	10.50
Écart Can.-É.-U. long terme	1.27	1.23	Prix de l'or (\$US)	\$359.40	\$359.90
Variations (M1)	+986 M	+993 M	Prix de l'argent (\$can)	\$6.099	\$6.979

Graphique, LE SOLEIL

Le public sera admis gratuitement au 29e Salon de l'industrie du meuble

Le 29e Salon du meuble de Québec ouvrira ses portes au grand public gratuitement le mardi 19. Même si les visiteurs ne pourront acheter de meubles sur place, « ils pourront se rincer l'oeil et apprécier toutes les nouveautés de 1989 sur 65,000 pieds carrés de plancher », d'expliquer hier le responsable, M. Jean-Pierre Bertrand.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Au moins 120 manufacturiers seront sur place aux pavillons de la

Jeunesse, de l'Agriculture et de Québec, au parc de l'Exposition, les 17, 18 et 19 septembre. Conçu d'abord pour les marchands, l'événement en attire entre 4,000 et 5,000 par année.

Selon Bertrand, le salon permet aux fabricants de réaliser entre \$15 et \$20 millions de chiffre d'affaires. En outre, il soutient qu'il amène des retombées de plus de \$1 million à Québec parce que plus de 85 % des marchands et des manufacturiers viennent de l'extérieur de la région de Québec.

Pour ce qui est de la participation du public, M. Bertrand pré-

cise qu'au cours des dernières années le public avait accès au salon lors de la dernière journée de présentation moyennant un droit d'entrée.

Cette année et l'an prochain, à titre expérimental, l'entrée sera libre. « Si la réponse du public est bonne, ajoute-t-il, nous continuerons, sinon le salon demeurera seulement l'affaire des marchands. »

DOMTAR

Félicitations

Vous avez choisi l'efficacité du gaz naturel pour les besoins de production à votre usine de Donnacona.

À titre de distributeur de gaz naturel et d'expert-conseil en gazotechnologies, Gaz Métropolitain est fière d'être associée à Domtar Inc.



Gaz Métropolitain

LA FORCE DE L'ÉNERGIE

A V I S D E N O M I N A T I O N



Monsieur Magdi Sayegh, président du conseil d'administration de Rexfor, a le plaisir de présenter les administrateurs et le secrétaire de la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec.



Monsieur Magdi Sayegh
Président du conseil
Président de Magdi Sayegh
et associés
Sainte-Foy



Monsieur Robert C. Darveau
Président et chef de la
direction de Rexfor
Sillery



Monsieur Marcel Dulude
Vice-président du conseil
Maire
Saint-Bruno de Montarville



Monsieur René Bussièrès
Président de Gestion
René Bussièrès inc.
Saint-Henri, Lévis



Monsieur Normand Cliche
Avocat
Président de Espalau inc.
Val D'Or



Me Alain Dubé
Avocat
Laforest, Dubé, Dion
Rivière-du-Loup



Monsieur Jacques A. Dufour
Président et directeur de
Jacques Dufour Cie Ltée
Saint-Alexis, Matapédia



Madame Rita Soucy
Saint-Antonin,
Rivière-du-Loup



Monsieur François Tremblay
Avocat
Cain, Lamarre, Larouche & Wells
Chicoutimi



Monsieur Guy Veer
Secrétaire de Rexfor
Sainte-Foy

Rexfor est une société de développement spécialisée dans l'aménagement et la mise en valeur de la ressource forestière, ainsi que dans le support et la promotion d'entreprises qui en dépendent, en vue de contribuer au progrès du secteur forestier et de la sorte accroître le rôle vital que ce secteur joue dans plusieurs économies régionales.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Drexel Burnham paiera \$650 millions d'amende

NEW YORK — La firme de courtage new-yorkaise Drexel Burnham Lambert a plaidé coupable hier de six délits boursiers et accepté de s'acquitter d'une amende record de \$650 millions dans la plus grande affaire de fraude de l'histoire de Wall Street. En plaidant coupable, comme cela était attendu, Drexel ferme le dernier chapitre dans la série de scandales d'initiés qui agite Wall Street depuis l'éclatement de l'affaire Boesky, il y a trois ans. Drexel a plaidé coupable de six délits dont quatre portent sur des transactions de titres. La firme a également accepté de verser \$650 millions plus les intérêts et de payer une amende de \$15,5 millions pour des délits d'initiés remontant à 1984. \$500 millions sont dus immédiatement.

■ Mégafibre Inc. de Mont-Joli a été relocalisée

MONTMAGNY — Mégafibre inc., dont le siège social était situé à Mont-Joli, a récemment concentré son activité dans la région de Montmagny et de Cap-Saint-Ignace, où elle emploie une quarantaine de travailleurs dans deux centres d'exploitation. Cette société fabrique divers produits en fibre de verre comme des fosses septiques, des boîtes de camionnette et des sièges de wagon.

■ Hausse à \$9.6 millions des revenus de Comterm

MONTREAL — Les revenus de Comterm se sont élevés à \$9,6 millions comparativement à \$9,3 millions au second trimestre et les pertes ont totalisé \$348,000 ou un cent l'action, contre \$863,000 ou quatre cents l'action, l'an dernier. Après six mois, les revenus de Comterm étaient toutefois en baisse le 31 juillet. Les ventes de 1989 totalisaient \$20,009,000 contre \$20,490,000 l'an dernier.

■ La transaction Cogeco Cybermedix a été complétée

MONTREAL — Cogeco a pris possession hier du total de plus de 6 millions d'actions à droit de vote ainsi que 3,5 millions d'actions subordonnées et 2,3 millions d'actions sans droit de vote de Cybermedix déposées en réponse à l'offre d'achat faite par Cogeco le 17 août 1989.

■ Il y aura un Conseil des agences de publicité de Québec

QUÉBEC — Les dix principales agences de publicité de la région de Québec viennent de mettre sur pied le premier conseil des agences de publicité de Québec (CAPQ). Selon son secrétaire, Raymond Bouchard, le CAPQ est un organisme à caractère professionnel. Ainsi, une de ses priorités est d'élaborer un code d'éthique et des règles de présentation. Les agences impliquées dans ce projet sont Dialogue Communication, Everest, Daniel Morency, Lacroix, Cossette, Verge Lebel, Bourboin, Bleau Duperrey, Marketel-Public et BCP.

■ Prospectus pour le Fonds Canadien du Futur

MONTREAL — Le Fonds Canadien du Futur de Placements Anchor Securities vient d'obtenir son visa définitif de la commission des valeurs mobilières du Québec pour une première mission de \$35 millions à \$7 la part. La deuxième émission aura lieu plus tard et couvrira l'Ontario. Le Fonds est éligible au REER et Montréal Trust agira comme fiduciaire.

■ Securitrapp sera vendu par Toys "R" Us

QUÉBEC — La Société Poirier Morin de Ville Vanier vient de conclure une entente visant la commercialisation de la plaque sécuritaire securitrapp à travers les États-Unis, notamment dans les magasins de la chaîne Toys "R" Us. L'accord a été conclu avec la compagnie Kindergard dont le siège social est à Dallas au Texas.

■ Bonnes conditions pour le blé d'hiver aux États-Unis

WASHINGTON — Les pluies récemment tombées dans les grandes régions de production de blé aux États-Unis ont reconstitué les réserves d'eau épuisées par la sécheresse de 1988 et amélioré les conditions dans lesquelles vont se dérouler les semis de blé d'hiver, selon des agronomes. Les trois quarts de la production américaine de blé sont composés de blé d'hiver. John Schnitker, un agronome qui dirige une société privée spécialisée dans les prévisions, estime que les conditions sont optimales et que les semis de blé d'hiver de 1989 devraient donner une excellente récolte en 1990.

■ Forte baisse de l'inflation en Grande-Bretagne

LONDRES — L'inflation en Grande-Bretagne, qui avait atteint 8,2 % en juillet, serait tombée à 7,5 % en août, soit « la chute la plus importante en sept ans ». Le chiffre officiel, qui ne sera publié que vendredi prochain, ne devrait pas pour autant entraîner une baisse des taux d'intérêt (actuellement à 14 %), en raison de la faiblesse de la livre sterling. Dans les mois suivants, l'inflation devrait continuer à baisser, mais de façon plus graduelle, pour atteindre une moyenne de 5 % en 1990.

■ Très faible augmentation du nombre d'emplois au pays

OTTAWA — L'augmentation du nombre des emplois au Canada durant le premier semestre de 1989 a été la plus faible pour un semestre depuis 1985, a rapporté hier Statistique Canada. C'est en Colombie-Britannique que le nombre des emplois a le plus progressé, 57,000 nouveaux emplois ayant été créés dans cette province durant les six premiers mois de l'année, alors qu'ailleurs au pays la création de nouveaux emplois a ralenti. Les provinces de Québec et de la Saskatchewan sont les seules à avoir enregistré un nombre de nouveaux emplois inférieur au total des nouveaux emplois créés durant la période correspondante un an plus tôt. Il y a eu une diminution de 0,4 % au Québec et de 1,1 % en Saskatchewan.

■ Les taux américains retombent à leur plus bas niveau

WASHINGTON — Les taux d'intérêt sur les bons du Trésor américain à court terme sont tombés en moyenne à leur plus bas niveau de plusieurs mois au cours de la dernière adjudication hebdomadaire d'hier, a annoncé le département du Trésor. Le Trésor a vendu pour \$7,2 milliards de bons à trois mois à un taux moyen de 7,64 % contre 7,88 %, une semaine auparavant, et pour un montant équivalent de bons à six mois à un taux également de 7,64 % comparé à 7,87 %. Il faut remonter à l'adjudication du 7 novembre dernier pour trouver un taux plus bas sur les bons à trois mois quand ils s'étaient établis à 7,54 % en moyenne et à celle du 31 juillet pour les bons à six mois avec 7,35 %.

Une récession risque d'entraîner une chute spectaculaire des cours boursiers

Rien n'a changé depuis octobre 1987, et les bourses pourraient à nouveau s'effondrer dès l'annonce d'une récession, a déclaré hier à Québec l'ex-Secrétaire au Trésor américain, Donald T. Regan.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Donald Regan était le conférencier invité par l'Association nord-américaine des autorités en valeurs mobilières (NASAA), qui tient sa conférence annuelle à Québec jusqu'à jeudi. Ce congrès réunit près d'un millier de personnes, principalement des représentants des bourses et des commissions de valeurs.

Comme pour rappeler leur importance à ces organismes, chaque participant s'est vu remettre une calculatrice, gracieuseté de la firme...Drexel Burnham Lambert, qui plaide coupable au même

moment à New York de six délits boursiers, pour lesquels elle paiera \$650 millions d'amende.

M. Regan s'est pour sa part attardé à démontrer que les bourses, la Commission américaine des valeurs, le Congrès n'avaient rien fait pour modifier les pratiques qui ont provoqué la débâcle de 1987.

Si le marché devait poursuivre son escalade actuelle, suggère-t-il, le premier choc — par exemple l'annonce d'une récession — déclencherait une réaction en chaîne : d'abord un premier mouvement de vente, qui déclenche les ventes par ordinateur, qui entraînent à leur tour les investisseurs institutionnels et enfin le grand public. Et cette fois, prédit-il sombre-

ment, il ne s'agira pas d'une chute de 500 mais de 1.000 points.

Le marché boursier est devenu aussi volatile que celui des matières premières, avec des écarts violents provoqués par la moindre rumeur, souligne le conférencier. Cette humeur des marchés est d'ailleurs exacerbée par les programmes informatiques de vente, qui provoquent des soubresauts sans raison apparente.

C'était vrai en 1987 et ça l'est toujours, soutient-il. Si jamais ce mécanisme s'emballe à nouveau, les experts ne seront pas plus capables de l'enrayer que la dernière fois.

Par ailleurs, Donald Regan s'est attardé à commenter le processus de décloisonnement américain. Les banques américaines, tout comme celle du Canada, réclament le pouvoir d'entrer dans

le secteur de l'assurance et dans celui des valeurs mobilières.

Les lois américaines sont dépassées, soutient-il. C'est la raison qui explique, selon lui, qu'aucune banque américaine ne figure aujourd'hui parmi la liste des 10 plus grandes au monde. La loi interdit ainsi les fusions entre banques provenant de deux États différents. Elles sont pourtant les seules à subir cette contrainte, plaide le conférencier, puisque ce n'est interdit dans aucun des autres secteurs de l'économie.

« J'ai toujours soutenu que le moins il y avait de réglementation, le mieux c'était. Il faut évidemment des règlements pour s'assurer de l'honnêteté des gens, surtout lorsqu'il s'agit d'argent, mais je ne crois pas qu'on doive protéger un secteur de l'industrie contre un autre. Les banques veulent faire de l'assurance ? Soit ! Et puis après ? »

Le respect de certaines normes comptables oblige le groupe Unigesco à effacer le tiers de ses profits

Unigesco est forcée d'effacer près du tiers de ses profits pour satisfaire à des normes comptables incorrectes, selon le président de la société québécoise de gestion, Bertin Nadeau.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

M. Nadeau était l'invité du congrès de l'Association nord-américaine des autorités de valeurs mobilières (NASAA), hier à Québec. Devant ces représentants des organismes de réglementation, l'homme d'affaires a identifié les distorsions causées par des règles soit inadéquates ou alors interprétées avec trop de liberté, selon lui.

Il conteste ainsi une norme comptable qui oblige la compagnie à inscrire \$3 millions en pertes dans ses états financiers.

L'exemple cité par le PDG d'Unigesco : l'acquisition de Sodisco. La valeur aux livres de cette compagnie atteint \$50 millions, mais Unigesco a payé \$90 millions de plus, pour « l'achalandage » de l'entreprise.

Les normes comptables en vigueur obligent Unigesco à inscrire \$2 millions de pertes par année,

en guise d'amortissement de l'achalandage. Et c'est le cas pour toutes ses autres acquisitions. Total, quelque \$3,3 millions de pertes théoriques.

Sans cette obligation, Unigesco pourrait donc, selon Bertin Nadeau, afficher \$9,6 millions de bénéfices au lieu des \$6,3 millions inscrits aux états financiers pour l'exercice 1988-1989.

« Moi je sais que ces pertes ne représentent pas une dépense, parce que l'achalandage n'a perdu aucune valeur, mais nos petits actionnaires ne sont pas bien placés pour évaluer ainsi la situation de la compagnie. Et lorsqu'ils veulent connaître notre niveau de profits, ils consultent ce que nous sommes forcés de leur montrer. »

Toutes les entreprises ayant effectué des acquisitions sont aux prises avec le même problème, conclut M. Nadeau.

Il voulait aussi contester la grande liberté avec laquelle les lois sont interprétées par les organismes de réglementation. « Ce

qui nous est permis ou ne nous est pas permis est de moins en moins clair. Il y a eu un déclin dans la qualité de l'information qui nous parvient au sujet de notre réglementation. (...) La lettre du règlement n'est plus aussi fiable qu'elle l'était. »

Citant à nouveau l'exemple de l'acquisition de Sodisco, il rappelle la forme particulière de cette transaction, dans laquelle les actionnaires touchaient un dividende spécial de la compagnie, en plus du prix d'achat.

Cette stratégie, employée à nouveau quelques semaines plus tard par Noranda pour acquérir Normick-Perron, fut bloquée par la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), qui est intervenue pour émettre un nouveau règlement.

« Je ne conteste pas le bien-fondé de leur décision, mais en l'espace de quelques semaines, les règles du jeu avaient été changées sans aucune action législative. Il y avait simplement eu volte-face dans l'interprétation des lois. (...) Si cette tendance se maintient, craint Bertin Nadeau, elle sera la source de plus de confusion que de protection. »

Donald Regan prétend que le Japon ne pourra jamais surpasser la puissance des États-Unis

QUÉBEC (AFP) — Le Japon ne pourra jamais surpasser les États-Unis comme puissance économique, a prédit hier

l'ancien secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, au cours d'une conférence qui réunit jusqu'à jeudi quelque 400 représentants du monde des affaires et des valeurs mobilières.

Les réticences du Japon à s'ouvrir aux étrangers le privent d'immigrants dont les idées nouvelles pourraient l'enrichir, comme c'est le cas aux États-Unis, a estimé M. Regan, qui a été aussi chef du personnel de la Maison-Blanche sous l'administration du président Ronald Reagan.

« Ils préfèrent rester japonais », a-t-il affirmé dans son discours d'ouverture du congrès de la North American Securities Administrators Association. « Très bien, si c'est ce qu'ils veulent, a-t-il lancé à un auditoire composé majoritairement d'Américains. Autre pays, autres mœurs. »

Cependant, sur le plan économique, l'apport des immigrants est indéniable au niveau de la population et sur le plan culturel, a soutenu M. Regan en citant en exemple l'histoire des États-Unis.

Par ailleurs, M. Regan a clairement indiqué que le courant protectionniste américain ne fera que se renforcer tant que le Japon



M. Donald REGAN

continuera d'imposer des restrictions à l'importation de produits américains, comme les produits agricoles, chimiques et les équipements informatiques sophistiqués.

« Les dirigeants japonais disent que leurs fermiers n'accepteraient jamais que nous leur vendions du riz. Ces derniers n'aiment peut-être pas notre riz, mais j'en doute sérieusement », a-t-il ajouté en riant.

« Ils constituent une société homogène et peuvent dire : Notre peuple ne veut pas de votre riz. Nous, les Américains, avons un marché ouvert parce que nous avons des gens qui aiment la vanille et d'autres qui aiment le chocolat », a-t-il conclu.

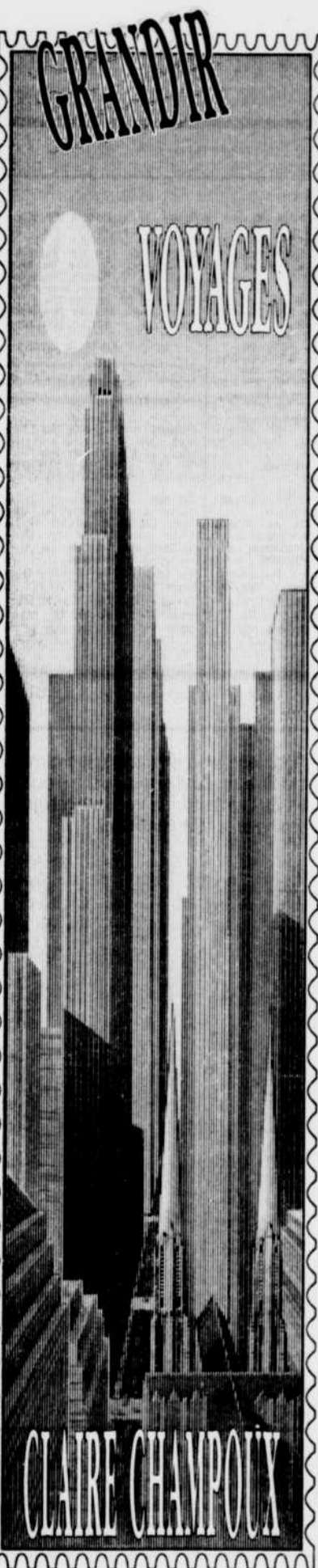


Humberto Santos

La Banque Nationale du Canada annonce la nomination de monsieur Humberto Santos au poste de premier vice-président exécutif, Affaires bancaires.

Monsieur Santos était précédemment vice-président exécutif, Grandes entreprises. En plus des responsabilités qu'il a actuellement dévolues, tant au niveau du secteur des Grandes entreprises qu'à l'international, il dirigera aussi les secteurs Réseau et prêts commerciaux.

BANQUE NATIONALE DU CANADA
NOMINATION



Les voyages forment la jeunesse, c'est connu. Chez nous, avec les années, les voyages ont amené la sagesse. Toujours plus loin dans l'excellence, toujours plus à la HAUTEUR de vos besoins. Grâce à vous, nous avons GRANDI et pour vous, nous réalisons les choses en GRAND.

VOYAGES CLAIRE CHAMPOUX INC.
4, PLACE QUÉBEC, SUITE 411,
QUÉBEC, CANADA G1R 4X3
(418) 522-5234

COMPTON VIDEOS REPIER

LE SOLEIL
ABONNEMENT 647-3333
Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Archambault et compagnie

Dernièrement, les médias ont fait état de différentes interventions de la Commission des valeurs mobilières du Québec auprès de divers projets d'investissement en marche parce que ceux-ci étaient assujettis à la loi, bien que les promoteurs étaient d'opinion contraire. Ces interventions ont démontré, une fois de plus, la mainmise de la commission sur la vente de valeurs ou titres auprès du public.

Chaque fois que des actions, des parts d'une société en commandite ou autres titres sont offerts en vente auprès du public, il y a fort à parier que la Loi sur les valeurs mobilières trouve son application.

Les abus de certains promoteurs ont, en outre, forcé la commission à être plus vigilante.

Application de la loi

La loi s'applique à différentes formes d'investissement. Elle s'applique à une valeur mobilière reconnue comme telle dans le commerce, notamment les actions, les obligations, les parts sociales des entités constituées en corporation, les droits et les bons de souscriptions, etc.

Lorsqu'un investisseur désire souscrire à un projet dans l'espérance d'en faire un bénéfice ou participe au risque d'une affaire par la voie d'un apport quelconque sans posséder les connaissances requises pour la bonne marche du projet ou sans obtenir le droit de participer aux décisions, le projet est, de toute évidence, soumis à la loi.

Des dispenses

Mais être soumis à la Loi sur les valeurs mobilières du Québec ne veut pas nécessairement dire qu'un prospectus devra être préparé et déposé auprès de la commission.

En effet, la loi prévoit certaines dispenses de prospectus lorsque le placement répond à des critères particuliers. Bien qu'il peut y avoir dispense, il n'en demeure pas moins que les placements privés sont encore réglementés et non nécessairement expéditifs.

Généralement, toute personne qui entend procéder au placement d'une valeur est tenue d'établir un prospectus soumis au visa de la commission. Le prospectus est un document qui contient toutes les informations requises par la loi et les règlements permettant à l'investisseur de connaître tous les aspects du projet dans lequel il désire investir.

Ces informations traitent entre autre de la nature du projet, des aspects fiscaux et des données comptables. Il décrit les interventions aux projets et dénonce les conflits d'intérêt s'il y a lieu.

Parmi les dispenses prévues par la loi, il y a dispense automatique de prospectus pour tous les titres gouvernementaux et paragouvernementaux, ainsi que pour ceux d'une corporation municipale ou scolaire.

D'autres raisons

Il y a également dispense en raison de la nature du placement soit parce que, dans un premier temps, il s'agit d'acquéreurs avertis, tel le gouvernement du Québec, du Canada ou d'une province canadienne, ou d'une personne physique qui détient des états financiers vérifiés décrivant un portefeuille de 25.000.000 en titre et plus.

Il y a également dispense de prospectus lorsque les fonds recueillis servent à des capitaux de lancement d'une entreprise. Cependant, certaines conditions se rattachent à cette dispense. Parmi ces conditions, retenons que le placement devra s'effectuer auprès d'au plus 25 souscripteurs.

En outre, le placement d'une valeur dite « valeur refuge » auprès d'au plus 50 souscripteurs est dispensé d'un prospectus. Par « valeur refuge », on entend celle qui donne droit à un avantage fiscal tel que les actions accréditives, la part dans un film ou un vidéo.

Par contre, bien qu'il y ait dispense de prospectus dans les deux derniers cas ci-haut mentionnés, il faut procéder à la préparation d'une notice d'offre qui est un document d'information à être déposé à la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Ce document d'information, bien que moins complet qu'un prospectus, est encore très détaillé.

Club d'investissement privé

Enfin, il est bon de rappeler que la loi ne s'applique pas aux parts d'un club d'investissement. Cependant, il y a lieu ici de préciser que seules les parts d'un club d'investissement ne sont pas assujetties à la loi et non les parts d'une société en commandite achetées par un club d'investissement.

Le club d'investissement doit avoir plus de 50 membres et doit répondre à certaines autres conditions prévues à la loi.

Comme on peut le constater, la vente d'un projet d'investissement ou autre auprès d'acquéreurs non avertis, risque d'être soumis à l'application de la Loi sur les valeurs mobilières.

La prudence est de mise et il y a avantage à consulter auprès de professionnels ou des autorités compétentes avant de mettre en place un projet ou de souscrire à celui-ci.

par BERNARD CHOQUETTE
collaboration spéciale

Diplômé en droit de l'université Laval, Bernard Choquette est avocat chez Martineau, Walker, à Québec.

LES CPG SNF: UNE VALEUR SÛRE

1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS
103/4%	101 1/2%	101 1/4%	10%	10%

1/4%

La SNF offre ce que les investisseurs avisés recherchent d'abord et avant tout : des taux concurrentiels, un niveau d'investissement très flexible (à compter de 500 \$), une sécurité garantie... et une connaissance des besoins des gens d'ici qui remonte à plus de 70 ans. Profitez-en.

DE PLUS SI VOUS AVEZ ATTEINT 60 ANS
(Minimum: 5 000 \$) Taux offerts à changements sans avis.

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Libérez-vous !
Confiez-nous votre avenir

SNF

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
1307, av. Maguire
Sillery (Québec) G1T 1Z2
(418) 681-1550

Membre du Groupe MFG

AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS PLUS DE 70 ANS

Plan de développement réclamé par la chambre de commerce de Ste-Foy

La Chambre de Commerce de Sainte-Foy estime qu'il est urgent de doter le Québec d'un plan d'ensemble de développement économique à l'intérieur duquel chaque région aurait une mission spécifique clairement définie, exclusive et/ou complémentaire à celle des autres régions.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

Dans cette optique, les dirigeants de l'organisme entendent profiter du passage devant eux de Robert Bourassa et Jacques Parizeau, d'ici la fin de la campagne électorale, pour les sensibiliser à cette nécessité.

Tel est l'élément qui ressort du discours de la rentrée d'automne du nouveau président de la Chambre de Commerce de Sainte-Foy, M. Serge Laquerre.

Par ailleurs, selon M. Laquerre, au cours des prochains mois, les principaux dossiers défendus par l'organisme qu'il préside seront la recherche de moyens favorisant une rapprochement entre le monde des affaires et l'Université Laval, l'implantation sur le territoire fidèle d'outils de promotion économique et une extension du territoire couvert par la Chambre.

Parallèlement à cela, l'organisme entend continuer à défendre les dossiers amorcés l'an dernier, soient l'implantation du parc technologique, la régionalisation de la gestion de l'aéroport, l'aménagement du réseau routier de la région, les budgets municipaux, le développement touristique et le développement des parcs industriels.

D'ailleurs, relativement à l'implantation du parc technologique

de la région de Québec, M. Laquerre affirme : « Après cinq ans d'efforts, il est malheureux de constater qu'il n'y a pas une seule entreprise d'installée dans le parc et il ne semble pas qu'il y en aura dans un proche avenir », dit-il.

Enfin, au cours des prochains jours, la Chambre procédera à une campagne intensive de recrutement. L'organisme compte actuellement quelque 520 membres.

« Nous voulons atteindre un objectif de 725 membres. Plus nous aurons de membres, plus les élus devront nos suggestions », conclut M. Laquerre.

Le Manoir Saint-Castin change de main et sera rénové au coût d'environ \$500,000

Après avoir récemment fait l'acquisition du Manoir Saint-Castin, de Lac-Beauport, M. Yves de Varennes, un homme d'affaires de la région de Québec, investit actuellement un demi million de dollars dans des travaux de rénovation.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

« Nous faisons refaire toutes les chambres. En fait, le bâtiment sera changé de fond en comble. Tout devrait être complété pour l'inauguration prévue pour la mi-octobre. Entretemps, nous poursuivons quand même nos activités », a-t-il expliqué.

En acquérant l'institution hôtelière de Lac-Beauport, M. de Varennes a intéressé un partenaire. Il s'agit de M. André Prud'homme, un ancien directeur de

énergies à élaborer des nouveaux menus pour le Saint-Castin », affirme le nouveau propriétaire.

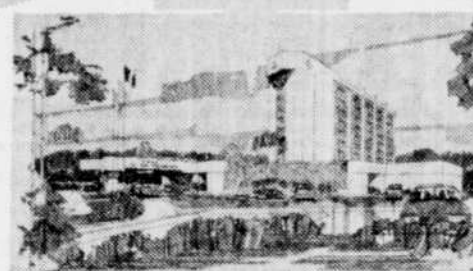
M. de Varennes est un homme d'affaires actif dans la région de Québec dans le secteur de l'immeuble et dans une agence de sé-

curité. Dans le secteur hôtelier, il s'agit de sa première expérience du genre à Québec. Cependant, il possède une expérience dans ce domaine puisqu'il est actionnaire dans un hôtel de Miami depuis quelques années.

banquet pendant une décennie au Reine-Elisabeth de Montréal. « M. Prud'homme consacre toutes ses

DOSSIER SPÉCIAL

À LAVAL L'HÔTEL DES GOUVERNEURS FAIT LA MANCHETTE



INVASION DE PUCES

L'établissement est littéralement envahi de puc... informatiques. Ainsi, l'ensemble des services se trouvent à la fois accélérés et raffinés. Il fallait s'y attendre, l'établissement ultramoderne est conçu en fonction des gens d'affaires pour qui le temps est précieux et la détente indispensable.

MANIFESTATION

À l'extérieur comme à l'intérieur se déroule en permanence une manifestation de bon goût. En effet, les clients manifestent leur enchantement devant l'architecture unique de l'établissement. Des formes agréables, des lignes raffinées qui font plaisir à l'œil et qui créent le sentiment du «chez-soi», pour favoriser détente et bien-être. Un décor grandement apprécié.

DESCENTE

Elles sont de plus en plus fréquentes, car les gens d'affaires aiment descendre à un établissement qui regroupe tous les services recherchés... et plus. 180 chambres luxueuses et confortables dont 36 suites, 12 salles de réunion, une magnifique salle à manger de 165 places et un piano bar des plus chaleureux. Tout pour la détente et le confort, à proximité du Centre des Congrès de Laval.

HÔTEL DES GOUVERNEURS LAVAL

LA QUALITÉ DES GRANDS HÔTELS

Établissement associé au Centre des Congrès de Laval et au Sheraton Laval
2225, autoroute des Laurentides, sortie 10, Laval (Québec) Canada, H7S 1Z6, Tél.: (514) 682-2225
Télécopieur: (514) 682-8492, réservations sans frais: 1-800 463-2820

Hôtels F.L. Ltee

Montréal Trust

NOMINATIONS



J.V. Raymond Cyr



John D. Thompson

Le conseil d'administration du Montréal Trust a le plaisir d'annoncer que M. J.V. Raymond Cyr a été nommé président du conseil et M. John D. Thompson, président et chef de la direction de la société.

M. J.V. Raymond Cyr est président du conseil, président et chef de la direction de BCE Inc. Il est également président du conseil de TransCanada Pipelines Limited, et administrateur de Bell Canada, Northern Telecom Limited, Dominion Textile Inc., Encor Inc. et Quebecor Inc. Il est membre du conseil des gouverneurs associés de l'Université de Montréal et vice-président du conseil de Jeunes entreprises du Canada. En 1985, il a été élu président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal. M. Cyr est Officier de l'Ordre du Canada.

M. John D. Thompson était, depuis 1973, président et chef de la direction de RoyNat Inc., une filiale à part entière du Montréal Trust. M. Thompson, récemment nommé président du conseil de RoyNat Inc., est également administrateur de J.S. Redpath Holdings Inc., de la Société générale de financement du Québec, de la Fondation de l'Hôpital St-Mary's, de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour Enfants et du Atwater Fund. Il est membre du conseil des gouverneurs de l'Hôpital St-Mary's et président du comité consultatif de Montréal de l'Armée du Salut. M. Thompson détient un baccalauréat en ingénierie de l'Université McGill ainsi qu'un diplôme de M.B.A. de l'Université Western Ontario.

Ceci devrait être une
demi-page mais...

l'avare

est un joyeux radin!



Des conseils financiers de premier ordre

Le Trust Royal vous offre les conseils financiers dont vous avez besoin pour choisir le CPG qui vous convient. Nous pouvons vous aider à comprendre clairement vos besoins financiers, puis vous recommander les types de CPG qui répondront le mieux à ces besoins.

Vaste gamme de CPG

Le Trust Royal offre une vaste gamme de CPG qui répondent à vos besoins personnels. Les caractéristiques de ces CPG comprennent des durées de 30 jours à 5 ans, des versements d'intérêt mensuels, semestriels ou

annuels, des taux d'intérêt bonifiés pour les soldes élevés et pour les clients âgés de 60 ans et plus, et même des intérêts composés pour profiter de reports d'impôt.

Taux d'intérêt élevés

Les taux d'intérêt des CPG du Trust Royal sont toujours concurrentiels. Des taux élevés sont essentiels pour vous assurer que vos placements dégageront un bon rendement. Nous vous offrons les taux d'intérêt élevés auxquels vous vous attendez du Trust Royal.

Gagnez une Volvo 1990

Pour chaque 1 000 \$ investi dans un CPG du Trust Royal,



VOLVO

vous avez la chance de gagner l'une des trois Volvo 740 GL berline 1990 offertes. Chaque voiture est équipée d'une transmission automatique, d'un climatiseur, d'une direction assistée, de freins assistés, d'une radio AM-FM stéréo à cassettes et plus! Voyez les détails à votre succursale du Trust Royal. Le concours prend fin le 4 novembre 1989.

Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Pour de plus amples renseignements sur nos taux et options de CPG, passez à l'une de nos succursales ou téléphonez sans frais à En Direct® au 1 800 387-1610.

PASSEZ À UNE SUCCURSALE DU TRUST ROYAL

MONTREAL
630, boul. René-Levesque
Ouest - 876-2525
1155, rue Sherbrooke
Ouest - 288-8282
5285, chemin de la
Reine-Marie - 487-5733
6955, rue St-Hubert
270-1137
VILLE MONT-ROYAL
1301, chemin Canora
731-6889

WESTMOUNT
4145, rue Sherbrooke
Ouest - 876-2505
4945, rue Sherbrooke
Ouest - 487-2600
OUEST DE L'ÎLE
280, avenue Dorval
Dorval - 636-4740
42-0, boul. St-Charles
Beaconsfield - 694-2014
Complexe Pointe-Claire
Boul. St-Jean et
Transcanadienne
697-4114

3300, Côte Vertu
Ville St-Laurent
333-3303
VILLE LASALLE
Carrefour Angrignon
364-2351
VILLE D'ANNOU
Les Galeries d'Anjou
353-5882
LAVAL
Le Carrefour Laval
687-8880

2131, boul. de la Concorde
Dorval - 661-8110
REPENTIGNY
Place Repentigny
281-7252
RIVE-SUD
Mail Champlain
Brossard - 465-9780
Les Promenades
St-Basile - 653-8959
Centre d'Achat Regional
Châteauguay
691-2500

QUÉBEC
1122, Chemin St-Louis
Sillery - 681-7241
Place Laurier
St-Foy - 658-1013
1674, d'Estimerville
Québec - 667-7318
SHERBROOKE
25, rue Wellington
Nord - 569-9371
Carrefour de L'Estrie
821-4541

277, Chemin Knowlton
Knowlton
(514) 243-5635
TROIS-RIVIÈRES
1300, rue Notre-Dame
378-4545
JONQUIÈRE
La Promenade
2876, Place Davis
548-3108
HULL
425, boul. St-Joseph
770-4437



*Taux sous réserve de modification.

le TRUST ROYAL
porte conseil

AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS

Il y aura une troisième poursuite judiciaire contre l'EPA

WASHINGTON — Une troisième poursuite sera intentée devant les tribunaux américains contre l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) à la suite de sa décision du 6 juillet dernier de bannir d'ici 1996 pratiquement tous les usages de l'amiante aux États-Unis.

par MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Ce matin, à Montréal, une importante conférence de presse se tiendra sous l'égide de l'Institut de l'amiante. Le ministre québécois des Mines Raymond Savoie, deux ministres fédéraux, Jake Epp (Énergie, Mines et Ressources) et Marcel Masse (Communications),

seront accompagnés de leur collègue de Terre-Neuve Rex Gibbons, de représentants des syndicats, de l'industrie et d'experts, qui tenteront de démontrer qu'il est possible d'utiliser l'amiante de façon sécuritaire.

De plus, d'autres interventions seront faites par les maires et représentants des principales villes productrices d'amiante à travers le pays : Thetford Mines, Asbes-

tos, Baie-Verte (Terre-Neuve) et Cassiar (Colombie-Britannique).

« Le Canada a une responsabilité de s'assurer de l'utilisation contrôlée de l'amiante de façon que les utilisateurs en retirent le plus de bénéfices possibles, en minimisant les risques. Nous visons une réglementation plutôt qu'une interdiction, qui est plutôt stérile », a déclaré hier à la Presse Canadienne la porte-parole de l'Institut, Mme Lise Beaudry-Trudeau.

« La décision américaine de bannir l'amiante a créé un véritable levée de boucliers à travers

le Canada. C'est la première fois que nous retrouvons un tel rassemblement de divers groupes qui prennent position sur une question aussi importante », a ajouté la directrice des relations publiques de l'Institut.

La contestation juridique québécoise portera sur les données scientifiques qui ont servi à la prise de décision de l'EPA.

Déjà, deux poursuites ont été intentées contre l'EPA. A la Nouvelle-Orléans, le 2 août, cinq petits producteurs de tuyaux d'amiante (Asbestos Ciment Pipe Distributors) ont signifié leur intention de

vant la Cour fédérale de district de l'Etat de constater la réglementation de l'EPA. Le 22, c'était au tour du Bureau américain d'information de l'amiante de s'adresser à la Cour fédérale du district de Richmond, en Virginie.

D'autres poursuites individuelles pourraient être annoncées d'ici le 24 septembre, date à laquelle vient à échéance le délai de 60 jours permis par la législation américaine dans le cas des contestations d'une décision d'un organisme de réglementation.

« Nous ne savons pas si d'autres poursuites vont s'ajouter à

celles existantes », a indiqué hier un porte-parole du Bureau américain de l'amiante, M. Ken Nyquist.

Au cours des prochains mois, les diverses instances de la Cour fédérale de district examineront la possibilité de fusionner les poursuites ayant un fondement commun. Selon M. Nyquist, la décision de la Cour fédérale sur la mise en commun des diverses causes devra être prise d'ici la fin de l'année. « Nous ne croyons pas que nous pourrions présenter notre argumentation avant le printemps 1990 », a ajouté le porte-parole du Bureau d'information.

Ciba-Geigy et Chiron lancent une OPA sur Connaught BioSciences

TORONTO (AFP) — Le fabricant canadien de vaccins, Connaught BioSciences, l'un des plus importants en Amérique du Nord, qui envisageait de fusionner avec l'Institut Mérieux, de Lyon, firme française du même secteur, a annoncé, hier, que son conseil d'administration va étudier l'offre publique d'achat (OPA) surprise lancée par Ciba-Geigy, premier groupe chimique suisse et la société américaine Chiron (biotechnologie).

« Le conseil d'administration demande instamment aux actionnaires de ne prendre aucune décision concernant l'acceptation de l'offre de Ciba-Geigy et Chiron avant de connaître l'avis du conseil » sur cette OPA, a déclaré Connaught dans un communiqué.

L'OPA, au prix de \$30 l'action, est liée à la condition d'une acquisition de plus de 51 % des actions de Connaught BioSciences. Celles-ci s'échangeaient à \$30 1-8, hier, en mi-journée à la bourse de Toronto, soit une hausse soudaine

de \$4 5-8 par rapport à la clôture de vendredi.

Les actionnaires devaient voter, le 28 septembre, sur le projet de fusion avec l'Institut Mérieux, aux termes duquel ce dernier devait avoir le contrôle de 51,4 % d'une nouvelle société, Mérieux-Connaught NV qui devait être basée à Amsterdam, aux Pays-Bas.

Ciba-Geigy et Chiron ont créé, de leur côté, une joint-venture, JV Vax inc., qui possède déjà 9,4 % du capital de Connaught (2,045,650 actions). Ils ont affiché leur intention d'acquérir 100 %

des actions et demandent que les actionnaires rejettent la fusion avec Mérieux, selon Connaught.

Ciba-Geigy et Chiron ont formé leur première entreprise conjointe, Biocine, en 1987, pour mettre au point une nouvelle génération de vaccins synthétiques.

Le groupe suisse, dont le siège est à Bâle, en Suisse, mettra à la disposition de la nouvelle joint-venture la plus grande partie des fonds.

Chiron, basée à Emeryville, en Californie, aura par la suite la possibilité d'acquérir jusqu'à 50 % de cette joint-venture.

La direction de Connaught BioSciences avait justifié le projet de fusion avec Mérieux dans le but d'avoir accès au marché européen et de pouvoir augmenter ses dépenses en matière de recherche.

Les entreprises se disent mécontentes des politiques économiques et fiscales d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Presque deux tiers des entreprises canadiennes n'acceptent guère la façon selon laquelle le gouvernement fédéral gère l'économie et un nombre encore plus grand d'entre elles sont carément mécontentes de la politique fiscale d'Ottawa, a fait savoir hier la Chambre de commerce du Canada.

Un sondage auprès des membres de la chambre a démontré que, chez les hommes d'affaires, la principale source de frustration avec le gouvernement fédéral était le budget d'avril du ministre des Finances, M. Michael Wilson, a ajouté le président de la chambre, M. Timothy Reid.

« Nous relevons un message clair et précis au gouvernement : Nous croyons que vous avez accompli un travail épouvantable au point du vue budgétaire », a précisé M. Reid.

Mais le sondage, effectué auprès de 867 petites et grandes entreprises à travers le pays durant juin et juillet, a-t-il ajouté, ne reflète pas les inquiétudes des milieux d'affaires au sujet de la taxe de vente de 9 % envisagée par M. Wilson.

M. Wilson a exposé les mécanismes probables de collection de la taxe dans une brochure publiée seulement le mois dernier.

Le sondage de la chambre, a encore dit M. Reid, démontre que les hommes d'affaires craignent les répercussions des hausses de taxe annoncées par M. Wilson dans son dernier budget et les conséquences de la politique fédérale sur leurs entreprises.

Selon le sondage, 39 % des en-

treprises ayant répondu au sondage sont satisfaites de la politique économique du gouvernement fédéral. Au sondage précédent, en février, 61 % des hommes d'affaires interrogés partageaient cette opinion.

20 % des compagnies sont satisfaites de la politique fiscale du gouvernement, soit moins que les 30 % enregistrés en février.

Les entreprises du pays acceptent mal que, pour le présent exercice fiscal, M. Wilson ait augmenté les taxes de \$3,7 milliards tout en permettant au déficit de grimper de \$28,9 milliards l'an dernier à \$30,5 milliards, a souligné M. Reid.

En même temps, M. Wilson a réduit les dépenses gouvernementales de \$1,5 milliard cette année. « Si nous comprenons bien nos membres, ils veulent dire : mais nous nous attendions à une réduction du déficit beaucoup plus importante afin de réduire la dette nationale », a dit le président de la chambre.

Le sondage a établi que pour 96 % des entreprises, la grande priorité d'Ottawa doit être la réduction du déficit fédéral.

« Le milieu des affaires juge que le gouvernement fait mal son travail au niveau des dépenses et

de l'administration fiscale », a dit M. Reid.

La chambre, qui représente 170.000 compagnies, a dit qu'après le budget d'avril elle avait été déçue devant l'incapacité du gouvernement fédéral de réduire le déficit annuel.

« Il est impossible de passer d'un déficit de \$30 milliards à un déficit nul pour arrêter la croissance de la dette nationale. Mais ce qui peut sûrement être fait, c'est de terminer bien en dessous du niveau qu'ils ont indiqué dans le budget d'avril », a rapporté M. Reid.

Chaque année, le déficit budgétaire augmente un peu plus la dette nationale, qui atteint environ \$320 milliards actuellement.

Le sondage de la chambre révèle que la satisfaction générale des entreprises à l'égard de la politique économique du gouvernement fédéral était réduite de moitié au regard des résultats du sondage précédent.

C'est ainsi que 38 % des hommes d'affaires considéraient la politique d'Ottawa comme ayant un impact utile ou très utile sur leur entreprise; ce groupe représentait 68 % des membres interrogés en février.

Les entreprises ont toutefois applaudi la politique commerciale du gouvernement, dont l'accord de libre-échange avec les États-Unis, bien que le taux d'approbation ait diminué.

Ottawa prête \$130 millions à la République populaire de Chine

OTTAWA — Un mois à peine après le massacre de la place Tien-An-Men à Pékin, le gouvernement fédéral a discrètement consenti un prêt de \$130 millions pour un projet hydro-électrique en Chine.

par CLYDE GRAHAM
de la Presse canadienne

De source gouvernementale, la Presse canadienne a appris qu'une telle entente aurait normalement dû être annoncée par un communiqué, mais suite à l'intervention du bureau du premier ministre Brian Mulroney, la nouvelle a été tenue secrète depuis sa conclusion à la mi-juillet.

« Il y a eu volonté délibérée de la part du gouvernement de tenir le tout sous silence », de dire la source, qui ne souhaite pas être identifiée.

Mais l'attaché de presse de Brian Mulroney, M. Gilbert Lavoie, a nié toute intervention du bureau du premier ministre dans cette affaire.

« Le bureau du premier ministre n'a jamais demandé au ministre des Affaires extérieures de ne pas publier de communiqué de presse à ce sujet », a-t-il déclaré.

C'est par l'entremise de la Société fédérale pour l'expansion des exportations que l'ar-

gent a été versé à la Banque de Chine grâce à une marge de crédit de \$2 milliards mise à la disposition du gouvernement chinois.

Après cinq ans de négociations, le gouvernement canadien autorisait le prêt le 26 avril dernier, mais la signature de l'entente n'a eu lieu qu'en juillet.

Jusqu'à cette date, toute entente de ce type faisait l'objet d'un communiqué du ministre du Commerce John Crosbie.

Le 1er août dernier, le gouvernement Mulroney avait également été plongé dans l'embarras lorsque la Presse canadienne avait révélé que le cabinet conservateur avait autorisé un prêt de \$100 millions pour financer la vente de matériel téléphonique à cinq provinces de Chine.

Ces révélations survenaient après que M. Mulroney eut vertement dénoncé les gestes sanglants posés par l'Armée de libération du peuple contre les étudiants chinois.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, avait alors déclaré que cette entente était conforme à la déclaration gouvernementale faite le 30 juin dernier selon laquelle le Canada réduirait ses relations avec la Chine. En matière commerciale toutefois, des ententes pouvaient encore être conclues si elles ne concernaient pas les forces armées ou la police.

Selon la source gouvernementale, un peu plus tard en août des instructions étaient données pour que le bureau du premier ministre et celui du vice-premier ministre soient tenus au courant de toutes les affaires en cours avec la Chine, et notamment du projet hydro-électrique.

La Société pour l'expansion des exportations est une société de la Couronne qui offre assurances, prêts et garanties aux compagnies canadiennes qui vendent des biens et des services à l'étranger.

La marge de crédit de \$2 milliards accordée à la Chine avait été annoncée par le ministre John Crosbie en octobre 1988. Elle a été utilisée par plusieurs entreprises canadiennes pour exporter leurs produits vers ce pays.

Cabano Expéditex affiche une perte réelle de \$6.3 millions pour l'exercice clos le 29 avril

Pour l'exercice terminé le 29 avril 1989, Cabano Expéditex rapporte une perte réelle, avant poste extraordinaire, s'établissant à \$6,353,000, ou à \$1,35 par action, comparativement à une perte de 11 cents au 30 avril 1988.

Au cours du dernier exercice financier, le total des revenus de l'entreprise a augmenté de \$13,2 millions à \$153,6 millions, tandis que les dépenses se sont élevées à \$159,9 millions, en hausse de \$20 millions.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, une perte de \$3,5 millions sur des revenus de \$107 millions avait durablement affecté la liquidité de la compagnie.

L'exercice financier a été marqué d'une importante restructuration financière, englobant notamment une mise de fonds de \$6,717,000 d'un groupe d'investisseurs du Québec et une révision de la dette à long terme d'un ordre de \$54 millions, afin d'économiser quelque \$4 millions par année, au chapitre des intérêts.

Selon une entente intervenue avec la Banque Nationale, en avril

dernier, des nouveaux investisseurs dirigés par Norman Morrison et Emanuele Saputo, président du Groupe Saputo, sont notamment devenus les principaux porteurs de titres de l'entreprise.

Cette opération de sauvetage accordait quelque 30 % du capital-actions de la compagnie au groupe Morrison-Saputo, 24 % au Fonds de solidarité de la FTQ, 12 % à Gestion La Vérendrye et 10 % à M. Alfred Hamel, tandis que 17 % des actions restaient disséminées dans le public et que le résidu revenait entre les mains de cadres de Cabano Expéditex, laissant un bloc réduit à 2,27 % aux anciens propriétaires René et Réal Emond, de Rivière-du-Loup.

L'entreprise prévoit retrouver

le chemin de la rentabilité dès le premier trimestre du prochain exercice financier.

Il y a deux ans, alors qu'elle opérait sous la raison sociale Cabano d'Anjou, la compagnie s'était considérablement endettée en faisant l'acquisition de deux importants transporteurs québécois, Brazeau et Expéditex. Si elle prenait ainsi place parmi les géants du camionnage au Québec, la firme devait vivre une rationalisation des activités rendue plus difficile par la déréglementation du transport.

LE SOLEIL
ABONNEMENT
647-3333

Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

PROJET: PHASE II, PLATEAU DES DOMINICAINES

Possibilité de 55 condominiums
Vue panoramique sur le fleuve
Situé à Beauport

Terrain, plans et devis à vendre

250,000\$

À sacrifier pour raison de santé.

667-1053

664-0424

663-6496



CHOCOLATERIE, PRODUITS MAISON, TARTES, PRODUITS DE L'ÉRABLE, AUTRES PRODUITS SECRETS EXCLUSIFS

EXCLUSIFS:

10 territoires
60 franchises
40 dépanneurs
100 concessions

25 000 \$ comptant
15 000 \$ comptant
9 500 \$ comptant
4 500 \$ comptant

RÉSERVEZ MAINTENANT: 1 (514) 335-1442

PORSCHE

Elle maîtrise la route aussi facilement qu'elle attire l'attention.



Porsche 944 Turbo

Un turbocompresseur refroidi par eau, un moteur de 250 c.v. Une suspension, des freins et un système d'éclairage sophistiqués. Une nouvelle expérience de la puissance qui va plus loin que la technique.

1989 4300 km 72 000\$



L'AVAIL

777, boul. Charest Ouest

olkswagen Ltée

Québec

687-4451



Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans le canton de Ham-Nord
Comté de Richmond

Appel d'offres no: 500-4-02-41-41

Stabilisation d'un talus à la station d'épuration comprenant le reprofilage des fossés de surface, de nouvelles tranchées drainantes, une conduite d'émissaire, la construction de perrés, travaux d'ensemencement et de clôture et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAE, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 25,00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.
LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Ham-Nord; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Québec, Région Estrie; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Ham-Nord: a/s Mme Françoise Tardif, secrétaire-trésorière, 474, rue Principale, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0. Le mardi 26 septembre 1989 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION MONTANT: 8 300,00 \$
FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Carol Lachance - Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

LES ARTS ET SPECTACLES



Lancement de « Portion d'éternité »

« Portion d'éternité » est surtout un film d'acteurs, répond son réalisateur Robert Favreau à ceux qui mettent trop d'emphasis sur l'actualité de son sujet, les manipulations génétiques. Non sans raison puisque Danielle Proulx a mérité récemment à Montréal le prix de la meilleure actrice au Festival des films du monde. On voit donc le cinéaste posant fièrement avec ses deux principales actrices, Patricia Nolin (à gauche) et Danielle Proulx, à l'occasion de la première du film présenté hier soir au Cinéplex Odéon (Charest). Bien documenté sur le sujet, Robert Favreau a de plus rappelé que c'est à Québec même qu'avait eu lieu la première fécondation in vitro et la naissance du premier bébé-épiprouvette de tout le Québec, il y a un peu moins de deux ans.

L'Union des artistes veut voir des artistes locaux à la télé

Le président de l'Union des artistes, Serge Turgeon, demande au Conseil de la radio-télédiffusion canadienne de « refaire ses devoirs » et de favoriser enfin une programmation artistique locale au petit écran, dans la région de la capitale. M. Turgeon est venu présenter aux médias les sombres conclusions du sondage IQOP sur les arts d'interprétation à Québec, publié en exclusivité dans LE SOLEIL de samedi.

par RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

« Il est honteux, odieux que les artistes locaux soient à ce point méconnus ! » a lancé M. Turgeon, en entrevue, se référant aux données du sondage effectué pour l'UdA, entre le 19 et le 30 juin : seulement 7,3 % des Québécois peuvent nommer des artistes-interprètes qui vivent de leur art à Québec ; neuf Québécois sur 10 ignorent l'existence de l'Opéra de Québec ; 19 % peuvent nommer une compagnie de danse de Québec ; 67,3 % n'assistent jamais à des concerts classiques.

Par ailleurs, 76,8 % des 600 répondants ont déclaré qu'ils seraient plus tentés d'aller voir des artistes de Québec sur scène s'ils les voyaient à la télévision. « Malheureusement, les télédiffuseurs locaux ne jouent absolument pas leur rôle », a déclaré M. Turgeon au SOLEIL.

Dans son esprit, l'attraction de Montréal n'explique pas tout. « Ce n'est pas parce qu'il y a New York qu'il n'y a plus rien à Boston et à

Chicago. Il y a de la place au Québec pour un deuxième grand centre de production, et ce rôle revient à Québec, qui regroupe le sixième de la population de la province », a-t-il ajouté.

Ce sondage souligne que les citoyens sont préoccupés (79,2 %) par l'exode vers Montréal et qu'ils souhaitent un plus fort développement artistique, qui va de pair avec le développement économique et touristique. « La responsabilité de ce développement incombe d'abord au gouvernement provincial, puis au municipal, et aussi à l'entreprise privée, comme l'ont bien exprimé les répondants », insiste M. Turgeon.

Serge Turgeon déplore que tout le débat soit ramené à la notion « simpliste » du 1 % du bud-



Le président de l'Union des artistes, Serge Turgeon.

get du gouvernement consacré aux arts : « Quand on l'aura, ce fameux 1 %, est-ce que tout sera réglé ? La bataille va pigner pour savoir qui va avoir la plus grosse part du gâteau ! Ce sera le même système. Il faut un nouveau système, il faut que l'imagination prenne le pouvoir ! »

Toutes les cassettes vidéo à l'abri du piratage en avril 90

MONTREAL (d'après PC) — En avril 1990, les tablettes des vidéo clubs du Québec devraient être pleines de fleurs de lis. Les stocks antérieurs de films devront alors porter eux aussi l'étiquette du gouvernement, l'absence de celle-ci signifiant que le produit est en infraction.

À la Régie du cinéma, le responsable Jean-Pierre Gagnon signalait vendredi que l'étiquette, lancée en avril dernier pour contrer les copies illicites, s'applique jusqu'ici aux seuls films dont la version en cassettes est sortie après le 1er avril dernier.

L'organisme de contrôle étend donc l'étiquette aux cassettes antérieures à cette date. Il faudra fournir entre six et sept millions de ces petites vignettes collantes aux distributeurs (ou leurs représentants au Québec).

Il n'en coûtera pas un sou à ces commerçants, la régie ayant en effet accepté de délivrer gratuitement l'étiquette pour les stocks antérieurs. Par contre pour les cassettes sorties depuis avril dernier, chaque exemplaire d'étiquette coûte 25 cents au distributeur.

La Régie du cinéma compte faire le plus court possible avec l'opération. Pendant trois jours, fin mars, des « bureaux locaux » (deux ou trois à Montréal et autour, d'autres en régions) seront établis où les distributeurs ou leurs représentants iront chercher leurs étiquettes ; l'expédition par le courrier sera également possible.

Fin septembre, la régie aura émis en tout quelque 800.000 exemplaires de l'étiquette, signale M. Gagnon, ce qui montre l'ampleur de l'opération à venir. La seconde étape de l'implantation, avec ses plus de six millions d'exemplaires, coûtera entre \$400.000 et \$500.000 au gouvernement.

Cela semble en valoir la peine, pour assainir un marché où les faussaires ont eu un temps la partie trop belle. Les autorités du cinéma en Ontario, signale en passant M. Gagnon, ont demandé à l'organisme québécois des informations sur son système d'étiquettes.

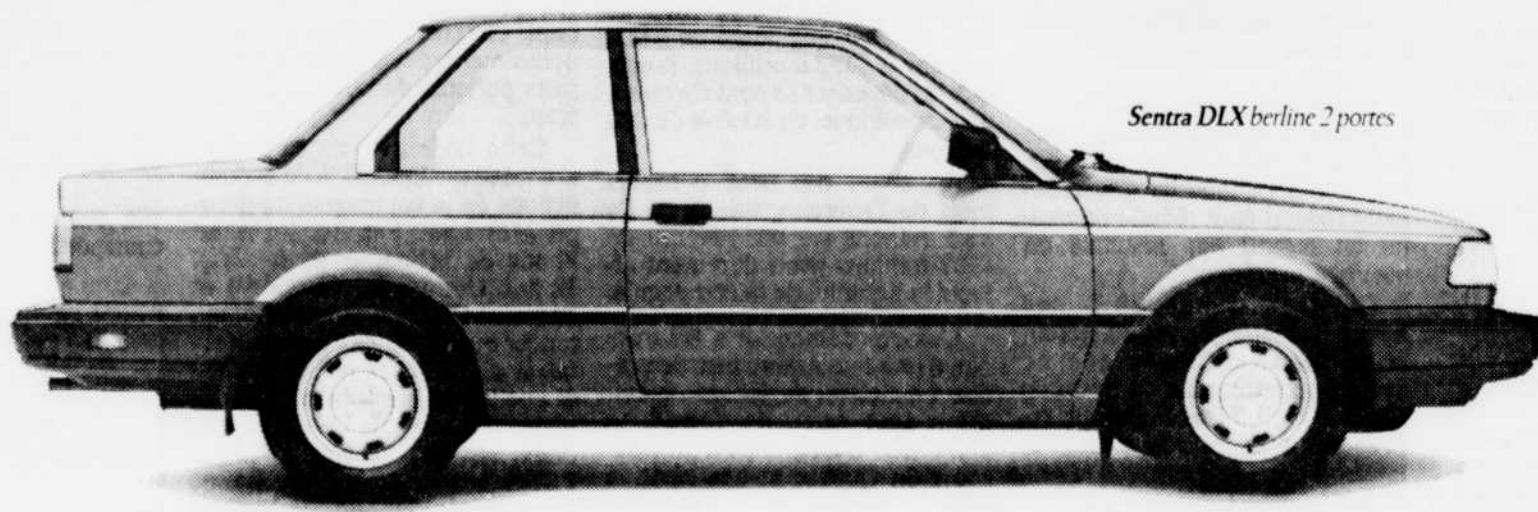
Bon pour le marché

Pour la chaîne de détaillants Club international Vidéo Film (CIVF), l'étiquette apporte finalement plus d'avantages que d'inconvénients.

« C'est agaçant mais vivable, souligne Jules Ménard, président de CIVF. En tout cas, ça va nettoyer la place. Ça semble maintenant fini le temps où des copieurs illégaux trouvaient pour \$10 des cassettes qui nous coûtent en moyenne \$100. C'est bon pour le marché en général. »

« Les majors qui, l'an dernier, trouvaient intolérables ces nouvelles formalités semblent changer d'idée, ils se rendent compte qu'ils sont gagnants », dit M. Ménard.

Il n'y a qu'une façon d'améliorer la Sentra 89



La nouvelle Sentra 90. 199\$ par mois seulement!

1989. Une année puissante pour la Sentra. C'est l'année où on lui a injecté un tout nouveau moteur 1,6 litres, 12 soupapes.

Résultat : la Sentra s'est retrouvée avec 29% plus de puissance dans les côtes. 90 chevaux pour mieux dépasser. Et une performance générale supérieure.

Toute cette puissance... tout aussi remarquable en 90! Ainsi que son intérieur spacieux—plus vaste que celui de la Corolla, de l'Excel, de l'Escort. Sa suspension avant et arrière indépendante.

Et sa garantie SansSouci de 3 ans ou 60 000 km, de pare-chocs à pare-chocs.

Et bien entendu, la Sentra est toujours considérée comme l'une des petites voitures les plus « fiables » en Amérique du Nord.*

La différence? Vous pouvez obtenir la nouvelle Sentra 90 pour 199\$ par mois** seulement! Incroyable...

Alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan. Et vous verrez qu'avec la Sentra tout s'améliore avec l'âge!



génial...et humain™

*Sondage sur la qualité des voitures 1987 neuves de J.D. Power & Associates.

**Prix calculé sur une période de location de 48 mois, avec une limite de kilométrage de 96 000 km, et avec un versement initial de 2000\$, suite à l'approbation de crédit. Prix basé sur le modèle Sentra DLX 2 portes. Livraison et transport inclus. Taxe et plaque en sus. Cette offre est pour un temps limité seulement. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC



Ghislaine
RHEAULT

La bande des six... ou les panthères du ring

Radio-Canada avait toujours cherché, en tâtonnant, la recette du magazine culturel intelligent capable aussi d'agacer le grand public.

Il semble qu'on l'ait trouvée avec *La bande des six*, en réunissant autour de Suzanne Lévesque cinq critiques critiques capables de secréter le miel autant que le drano. Capables, en deux phrases assassines, de raver son clou à l'artiste, de lui faire ravalier l'oeuvre de sa vie ou de le porter aux nues.

WWF Formula

Je soupçonne Radio-Canada de s'être inspirée des grands moments de la World Wrestling Federation.

Dès le début, l'animatrice Suzanne Lévesque a donné aux critiques pugilistes des noms qui sonneraient bien dans l'arène : René Homier-Roy (le redouté), Marie-France Bazzo (la saisisante), Dany Laferrière (le sombre vilain), Nathalie Petrowski (la mordante), Georges-Hébert Germain (le bouleversant).

On aurait pu emprunter comme décor une vieille arène de lutte du temps de Michel Normandin. Faire porter aux acteurs le costume de Tarzan, des maillots sexy sous des capes à paillettes. Leur huiler le biceps et leur crêper le cheveu.

Mais samedi, ils sont apparus en habits ordinaires au Lux, dans ce verdâtre restaurant-bar-dépanneur-intello de la rue St-Laurent, aux toilettes en inox.

Le lieu est télévisuel même si la qualité du son est pauvre. Et les galeries permettent de troublantes plongées sur le crâne astiqué de René-Homier Roy.

Engueulons-nous

Le concept est simple. C'est le règne de l'empoignade. « J'adore... Tu hais. Donc engueulons-nous ». On invite même un auteur (pas tous) entre les câbles à se mesurer en un combat singulier... ou pluriel. Au risque d'y laisser sa peau.

Samedi donc, dans cette arène piégée, le chansonnier Leloup (in absentia) a été propulsé au-delà des nuages par tout un fan club unanime qui criait au génie. L'animatrice a aussi reçu gentiment l'acteur-écrivain Jean Piat. Nat la mordante a décosu le scénario de *Portion d'éternité* du cinéaste Robert Favreau qui Dany le sombre vilain a défendu à l'arène.

Mais c'est Michel Tremblay, dramaturge et romancier, qui a éternisé le tapis. Car Georges-Hébert Germain, mû par un instinct de tueur, a tenté d'aplatir l'oeuvre romanesque de celui qui vient de publier *Le premier quartier de la lune*. Il a volé la vedette aux autres panthères du ring.

Pas de talent, rien que du génie

Après quelques hors-d'oeuvres, Suzanne Lévesque a présenté le roman de Tremblay dont elle adore les personnages, et la qualité de l'émotion.

Mais passant le crachoir à G.-H. le bouleversant, le combat a commencé.

D'abord avec quelques clés de bras japonaises, en dénonçant la pauvreté de ses proses. « J'ai hait ton livre parce qu'il est mal écrit ».

Puis avec la prise du « petit paquet ». « Le français ne s'écrit pas comme il se parle, pas plus en France qu'en Haïti, en Martinique ou au Québec. Le français narratif que tu utilises est très pauvre », a-t-il lancé. Magistrale savate.

Puis il a fait diversion avec la prise de la soumission. « La société dans laquelle tu veux nicher tes drames et tes personnages, cette société, ce microcosme, tu le travestis, le défigures. Tu portes un regard méprisant sur la société québécoise et celle de la rue Fabre ».

Michel Tremblay n'a pu insérer qu'une couple de répliques entre les prises de l'ours ou les planchettes japonaises. Pour dire qu'il trouve détestable que « les personnages des romans parlent la langue écrite du romancier... ».

Mais le chroniqueur, qui semblait se préparer à écraser l'auteur par un vol en piqué du 3e câble, a raté son effet. Il a raconté avoir appelé la société astronomique pour savoir si la lune était visible le soir du 20 juin 1952 où Tremblay situe l'action. Ce souci du détail l'a perdu. « Je ne fais pas du reportage, voyons donc », a répliqué Tremblay, avant de recevoir son prix de consolation. « Tu n'as pas de talent, tu as du génie », a conclu le bouleversant pour mettre un terme à ce numéro de sport-spectacle.

Dès la première émission, ce fut donc palpitant. Sanglant.

En vedette américaine, les autres ont livré des combats moins percutants. J'ai pensé que les prima donna devaient en vouloir un peu à G.-H. dit « le bouleversant » d'avoir volé la vedette.

De tous les pugilistes, c'est le sombre vilain que j'ai préféré. Ses yeux jetaient des éclairs en défendant une pièce de théâtre que René-Homier Roy avait dénigrée. Il a mené une délicate entrevue avec Jean-François Caron, auteur de *J'écirai bientôt une pièce sur les nègres* en plaidant qu'il avait un copyright sur le mot *nègre*.

J'ai donc regardé ce spectacle. Je m'en confesse mon père. Et pire. J'ai joué mon père... dérangée toutefois par un ambigu sentiment de culpabilité qu'ont dû connaître les Romains devant les chrétiens déchiétés. Et j'ai compris le curieux instinct meurtrier qui attire les amateurs de lutte qui crient « Fais-le souffrir ».

Non mon père. Je ne me suis pas ennuyée des sirupeux *Bon dimanche*. Ni de *La Grande Visite*. Ni de *Second regard*.

Une pénitence mon père ?

La critique-spectacle

Dimanche à Radio-Canada, le dramaturge, comédien, conteur Jean-Claude Germain, révisant les moments percutants de la semaine, a fustigé la technique de *La bande des six* au cours de l'émission *Faut voir ça*. « On vient d'inventer la critique spectacle ». Il a dit ça comme si c'était de la « trash tv ».

Il est vrai que la bande des six a démontré dès la première émission la force et la faiblesse de cette formule. A vouloir trop se livrer en spectacle, les cracheurs de feu risquent d'être pris au sérieux... autant que les lutteurs de la WWF.

L'Europe s'ouvre à Carole Chatel

MONTREAL (d'après PC) — Carole Chatel est folle de joie : elle part pour l'Europe incessamment, invitée par le Théâtre national de Marseille, La Criée, pour jouer dans *Dom Juan*, avec en vedette Pierre Arditi et Marcel Maréchal, directeur de ce théâtre.

Ce qui est intéressant, c'est qu'elle est pour ainsi dire la seule Québécoise. Car Michel Oumet et Chantal Lavalée, qui jouent également dans cette oeuvre de Molière, vivent en France depuis longtemps et sont des résidents français.

On pourrait dire que cet engagement qu'elle vient d'obtenir remonte au temps où elle étudiait à l'Ecole nationale, avec Michel Oumet. Tout de suite après sa sortie de l'Ecole nationale de théâtre, ce dernier est allé jouer en France où il a fait carrière.

Carole Chatel était toujours restée en contact avec Michel Oumet. « A l'été 1987, il était de passage à Montréal et il me dit que l'année suivante, il devait faire partie de la distribution de *Dom Juan* à Marseille. Il avait envie de proposer à Marcel Maréchal de faire jouer les paysans avec l'accent québécois, car la langue paysanne de Molière est très près de notre accent. J'ai donc enregistré sur cassette une scène avec lui qu'il a fait entendre à Marcel Maréchal. »

Ce dernier a trouvé l'idée très bonne, mais à cause de toutes sortes de questions administratives, il était obligé d'engager des artistes qui demeuraient en France.

« Le spectacle a eu beaucoup de succès et était en nomination cette année aux Molières pour le meilleur spectacle de décentralisation. »

Et puis une tournée a été décidée et une des deux paysannes ne pouvait pas la faire. « C'est alors que Marcel Maréchal a demandé à Michel si la comédienne qu'il avait entendue sur la cassette était libre. J'ai été prévenue en juin et tout s'est fait par téléphone. »

Tournée

La troupe jouera tout d'abord à Bobigny, en banlieue de Paris, du



Carole Chatel, dans l'émission « Paul, Marie et les enfants ».

26 septembre au 31 octobre. Elle ira ensuite à Saint-Etienne et à Marseille, pour une semaine chaque fois. Et à la mi-novembre, c'est la tournée dans les pays de l'Est : Hongrie, Pologne, Allemagne de l'Est et Union soviétique. Elle revient ensuite jouer à Lyon et terminera cette série de représentations à Marseille.

Dès son retour, elle reprend le tournage de *Robin et Stella*. « Pour moi, c'est la plus belle émission pour les jeunes depuis *La Boîte à surprises*. Elle tient

Ceci devrait être une demi-page mais...

l'avare
est un joyeux radin!

10^e ANNIVERSAIRE CINEMAS CINEPLEX ODEON MARDIS À MOITIÉ PRIX

TOUS LES FILMS • TOUTE LA JOURNÉE • TOUS LES CINÉMAS

PLACE CHAREST
Du Pont et Boul. Charest 529-9745
CINEMA PARADISIO (G)
MARQUIS (18 ans)
MES MEILLEURS COPAINS (14 ans)
JÉSUS DE MONTREAL (14 ans)
PORTION D'ÉTERNITÉ (14 ans)
VICTIMES DU VIETNAM (14 ans)
LE JEUNE EINSTEIN (G)
L'ARME FATALE #2 (14 ans)

LE PARIS
Place d'Youville 594-0891
BATMAN (v. française) (14 ans)
SKINDEEP (v. française) (14 ans)
THE ABYSS (v.o. anglaise) (G)
CANARDIÈRE
Les Galeries Canadiennes 661-8575

FREDDY # 5
2e film: **COMBAT À FINIR** (18 ans)
CINEMA LIDO
Galerias Rond-Point, Lévis 837-0234

LE JEUNE EINSTEIN (G)
TURNER ET HOCH (v. française) (G)
VICTIMES DU VIETNAM (14 ans)
JÉSUS DE MONTREAL (14 ans)

CINÉ-PARC BEAUPORT
Route 40 (Sortie 320) 867-5362
LE JEUNE EINSTEIN (G)
HAUTE SÉCURITÉ (14 ans)
KARATÉ KID # 3 (v. française) (G)
Plus 2e film au ciné-parc



PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1989

« LE CINÉMA AU PARADIS: la nostalgie est toujours ce qu'elle était. C'est si bon... »

— LIBÉRATION —

un film de GIUSEPPE TORNATORE

SALVATORE CASCIÒ

COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

PLACE CHAREST

ROBERT FAVREAU PORTION D'ÉTERNITÉ

DANIELLE PROULX
MARC MESSIER
PAUL SAVOIE
PATRICIA NOLIN
GILLES PELLETIER

distribution PRIMA FILM

PLACE CHAREST

FAMOUS PLAYERS

Un thriller sensuel qui vous coupera le souffle.
La Nuit Bleue
En sem.: 19h et 21h

TOM HANKS TURNER & HOCH
En sem.: 19h05 et 21h25

INDIANA JONES
En sem.: 18h30 et 21h15

CHÉRIE, J'AI LES ENFANTS
En sem.: 19h25 et 21h30

ROBIN WILLIAMS
En sem.: 18h30 et 21h

LA SOCIÉTÉ DES POÈTES DISPARUS
En sem.: 13h, 15h45, 18h30, 21h

LETHAL WEAPON 2
En sem.: 19h et 21h10

BATMAN
En sem.: 18h20 et 21h

STALLONE Haute Sécurité
En sem.: 19h10 et 21h20

Une présentation

LESOLEIL CJP 1060 FAMOUS PLAYERS

invitent 400 personnes à la première du film

CANNES 1989

PRIX SPÉCIAL DU JURY

UN FILM DE BERTRAND BLIER

AVEC: GERARD DEPARDIEU, CAROLE BOUQUET ET JOSIANE BALASKO

TROP BELLE POUR TOI!

Le jeudi 21 septembre à 19h30 au cinéma GALERIES DE LA CAPITALE

Galerias de la Capitale 5401 boul. des GALERIES 628-2455

Le concours débute le 7 septembre pour se terminer le 19 septembre 1989.

Envoyez le coupon-réponse à: CONCOURS "TROP BELLE POUR TOI" a/s CJP, 1300 boul. Laurier, Québec G1T 2S2

Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à CJP.

La valeur des prix offerts est d'environ 2 400 \$.

Nom: _____ Âge: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

■ Distinction à Denys Arcand

Les membres du jury du Prix Le Permanent ont attribué cette distinction au cinéaste Denys Arcand pour son film *Jésus de Montréal*, soulignant l'excellence de son travail et la qualité de son œuvre. Une mention spéciale a été accordée à Jacques Godbout pour son documentaire *Alias Will James*. Trente-trois films étaient en compétition cette année pour ce prix, lequel se double d'un trophée réalisé par le sculpteur Charles Daudelin et d'un séjour de création d'un mois en Floride. Le cinéaste Arthur Lamothé présidait le jury.

■ Les Violons du Roy à Pro Musica

Louis Lortie ayant dû annuler sa participation, autant comme pianiste que comme chef d'orchestre, pour les concerts d'ouverture de la saison 1989-1990 de la société Pro Musica à Montréal pour cause de maladie, la direction de cet organisme a invité l'orchestre de chambre Les Violons du Roy à le remplacer en compagnie du pianiste André-Michel Schub. Bernard Labadie a ainsi dirigé le concert d'hier et il en ira de même pour sa reprise jeudi dans un programme tout-Mozart auquel participe également la soprano canadienne Donna Trifunovich.

Où aller à Québec

Faire parvenir vos communications à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galerie Canadienne, 661-8575). ★ Programme double: *Freddy no 5: L'héritier du rêve* (6) 21h10. *Combat à finir* (6) 19h15. 18 ans. Prix d'entrée: \$3.50.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) *Cinéma Paradiso* (1) 13h15, 19h15, 21h40. G. *Marquis* (1) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. 18 ans. *Mes meilleurs copains* (1) 13h20, 15h, 19h10, 21h35. 14 ans. *Jésus de Montréal* (2) 14h, 16h45, 19h15, 21h40. 14 ans. *Portion d'éternité* (1) 12h30, 14h40, 17h, 19h20, 21h30. 14 ans. *Victimes du Vietnam* (Version française de *Casualties of War*) (3) 13h30, 16h, 19h05, 21h35. 14 ans. *Le jeune Einstein* (4) (Version française de *Young Einstein*) 12h40, 14h50, 16h55, 19h15, 21h10. G. *L'Arme fatale #2* (4) 12h05, 14h30, 17h, 19h25, 21h50. 14 ans. Prix d'entrée: \$3.50.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) *Camille Claudel* (3) 12h15. G. *Macbeth* (-) (Version originale italienne avec s. titre français) 12h30. G. ★ *L'île de Pascal* (4) 15h, 19h. G. *Scandale* (4) 15h15, 19h15. 14 ans. *S.O.S. Fantôme #2* (5) 17h, 21h. G. *Great Balls of Fire* (4) (Version originale anglaise) 17h15. 14 ans. ★ *L'humour à l'humour* (-) 21h30. Prix d'entrée: \$4.50. \$3.25 pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans. Les films précédés d'un ★ ont un prix spécial de \$6.50 du ven. au dim. et de \$4.25 du lun. au jeudi. Aussi carte d'abonnement disponible: 10 films pour \$30.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455) Salle 1: *La nuit bleue* (5) 19h, 21h. Salle 2: *Turner et Hooch* (5) (v.f.) 19h05, 21h25. Salle 3: *Indiana Jones et la dernière croisade* (4) 18h30, 21h15. G. Salle 4: *Chérie, j'ai réduit les enfants* (4) 19h25, 21h30. G. Prix d'entrée: \$6. \$4. enfants 13 ans et moins et âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234) Salle 1: *Le jeune Einstein* (4) (Version française de *Young Einstein*) 19h15, 21h15. G. Salle 2: *Turner et Hooch* (5) 19h15, 21h15. G. Salle 3: *Victimes du Vietnam* (Version française de *Casualties of War*) (3) 19h, 21h30. 14 ans. Salle 4: *Jésus de Montréal* (2) 19h, 21h30. 14 ans. Prix d'entrée: \$3.50.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) *Fantômes érotiques entre couples* (-) 12h15, 14h50, 17h25, 20h05. *Belle à confesser* (-) 13h20, 16h, 18h35, 21h15. 18 ans. Prix d'entrée: \$6.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891) Salle 1: *Batman* (3) v. française 19h05, 21h30. 14 ans. Salle 2: *L'amour est une grande aventure* (5) 19h40, 21h50. 14 ans. Salle 3: *The Abyss* (3) V.O.A. 19h, 21h45. G. Prix d'entrée: \$3.50.

PLACE QUÉBEC (525-4524) Salle 1: *Dead Poets Society* (4) 18h30, 21h. G. Salle 2: *Batman* (3) V.O.A. 18h20, 21h. 14 ans. Prix d'entrée: \$6. \$4. enfants 13 ans et moins et âge d'or.

SAINT-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592) Salle 1: *Haute sécurité* (5) (v.f.) de Lock-Up. 19h10, 21h20. 14 ans. Salle 2: *Lethal Weapon #2* (4) V.O.A. 19h, 21h10. 14 ans. Salle 3: *La société des poètes disparus* (4) 18h30, 21h. G. Prix d'entrée: \$6. \$4. enfants 13 ans et moins et âge d'or.

CINÉ-PARC BEAUPORT (667-5362) Ouverture des guichets à 19h. *Beauport 1: Le jeune Einstein* (4) (Version française de *Young Einstein*) *Batman* (3) 14 ans. *Beauport 2: Haute sécurité* (5) (v.f.) de Lock-Up. *Diable, vois-tu ce que j'entends* (4) (v.f.) de See no evil, hear no evil. 14 ans. *Beauport 3: S.O.S. Fantôme no. 2* (5) *Karate Kid no 3* (5) 14 ans. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 pour les 14-17 ans; \$3.75 pour les plus de 65 ans. \$2. pour les moins de 13 ans. Prix spécial du mardi: \$3.00.



La galerie Estampe Plus présente, jusqu'au 5 octobre, une exposition d'une trentaine d'études de l'artiste de Québec Vivian Gottheim, d'après des tableaux de grands maîtres de l'art moderne. Ci-dessus: un pastel à l'huile intitulé « Etude de « Oranges » de Matisse ».

Théâtre

LE BEST CÉ L'É.B.S. de Fernand Jacques, avec Carole Pouliot, Isabelle Dorval, Fernand Jacques, Jean-Baptiste Lépine et Richard Hamel. Ce soir et demain ainsi que les 19-20-26 et 27 septembre 20h30. Disco-Club 30-60, 550 de la Couronne. Prix d'entrée: \$8. Réservations: 524-2040.

Vernissage

UNIVERSITÉ LAVAL Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, salle d'exposition de la bibliothèque. Lun. au ven. 8h30 à 22h. « Il était une fois la Révolution-1989 ». Avec la participation de la bibliothèque de l'université Laval et la bibliothèque de l'université de Toronto. Vernissage ce soir 17h.

Spectacle

ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON, Mar. au dim. 20h. Salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre. Prix d'entrée: \$18; \$20; \$22; \$25. Se termine jeudi.

Bars
- Duo de Alain Bédard et Gilles Bernard. Jazz.

standard, piano et contrebasse. Lun. au mer. 22h15. Café bar l'Empire du Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Entrée libre.
- Claude Olivier Dubuc, 5 à 7 au Bar La Rosée, du lun. au ven. Château Bonne Entente, 3400, ch. Ste-Foy. Ste-Foy.
- Lajos Molnar, violoniste tzigane; Sergio Arellano, pianiste et Elek Bacsik, guitariste. Tous les soirs à la salle à manger et au bar du Manoir du Lac Delage, 40 avenue du Lac.

Musée de la civilisation

Ce soir 20h, dans le cadre de la série « En parlant de danse », Jeanne Renaud, chorégraphe, danseuse et enseignante parlera du « Panorama de la danse contemporaine au Québec ». Auditorium 1. Réservation: 643-2158.

Rock et Vogue M/V Louis Jolliet

Réservation: 692-1159. Les billets sont en vente sur le roseau Billetouch ou au quai Chouinard. Tous les soirs 10h et 14h: *Croisière « Visages du Québec »*. Coût: \$13.50; \$7; \$16; \$8.
Ce soir 22h30: *Les flots du blues*. Rencontre des grands bluesmen de Québec: Carl Tremblay, Bob Walsh, Guy Bélanger, Gilles Sioui, Daniel Gaudreault, Chantale Thibault, Max Summer, Daniel Baldwin et Roger « Voo Doo » Nadeau. Rens: 529-4657 Dominique.

Festival de Venise

Un film corrosif secoue la Mostra

VENISE (d'après AFP) — Après un week-end agité contrastant avec le calme de la première semaine, la Mostra de Venise a été séduite hier par un film corrosif de l'anglais Peter Hall, *She's been away*, traitant de la naissance d'une amitié entre deux femmes que tout sépare mais qui vont se retrouver dans un même désir de non-conformisme et de liberté.

Dans ce film, Peter Haal, un cinéaste venu du théâtre, raconte de façon mordante pour la société anglaise la rencontre de deux femmes: une vieille dame (l'étonnante Peggy Ashcroft) qui redécouvre le monde après avoir passé 60 ans dans un hôpital psychiatrique, et une jeune parente par alliance qui cache son envie de liberté sous les allures d'une bonne maîtresse de maison.

La vieille dame, Lillian, a tout oublié de son passé et se mure dans un silence obstiné. La jeune femme, Harriet, attend un enfant et ne supporte plus son mari, banquier prospère et mari très attentionné. L'époux parfait.

Le jour où elle découvre, sous son apparente impassibilité, la nature rebelle de la vieille dame,

Harriet l'entraîne dans une fugue plutôt folle, tout en faisant croire qu'elles ont été enlevées.

Cette étude de caractère est l'occasion pour Peter Hall de s'en prendre à la bonne société anglaise, dont il critique rudement le ridicule et la tristesse. « Rien n'a changé depuis 60 ans, sinon la musique », déclare la vieille dame qui va retrouver petit à petit la

mémoire d'un passé qu'il vaudrait mieux oublier.

Commencé sur le ton de la comédie, le film dénonce également les conditions de vie dans les hôpitaux psychiatriques et se termine sur un drame qui permet à Peggy Ashcroft de montrer tout son talent. Un talent qui n'est pas sans rappeler Dustin Hoffman dans *Rain Man* et qui en fait une candidate sérieuse pour le Prix d'interprétation féminine à Venise.

En marge du festival, la Mostra organise de nombreuses manifestations à la mémoire de grands cinéastes comme Dreyer ou Coc-

teau, auquel sont consacrées une exposition spéciale dans les « Giordani », une rétrospective de films et la présentation à Venise de plusieurs œuvres théâtrales.

La Mostra projette également, dans la section « Événements spéciaux », le « Dekalog » de Krzysztof Kieslowski, la valeur montante du cinéma polonais. Ce « Dekalog » est constitué de dix films tournés il y a deux ans pour la télé polonaise (ils n'y ont pas encore été présentés) et représentant chacun un des Dix commandements de Dieu. L'un d'eux, *Tu ne tueras point* avait été primé au Festival de Cannes en 88.

ANAÏS ANAÏS CHEZ EATON

POUR VOUS...



Tendre et romantique Anais Anais... et une magnifique prime chez Eaton!

Un rêve de douceur... cette fragrance florale moderne a capté l'essence du lys fraîchement épanoui.

1. Eau de toilette, 50 ml **31.50**
2. Mousse de bain parfumée, 200 ml **37.50**

Prime! Exclusive à Eaton!

Avec tout achat de 31.50 ou plus de la collection Anais, vous recevrez sans frais supplémentaires, une trousse de beauté contenant: eau de toilette en atomiseur (15 ml) et shampooing pour le corps (60 ml). Une prime par personne.

Offre en vigueur du 11 au 23 septembre 1989.
Rayon 216



EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

CE SOIR À LA TÉLÉ

LES CHOIX DU SOLEIL par Ghislaine RHEAULT

■ 19h00-CBC

Présentation de l'automne de la télé chez les Anglais de la Société d'État

■ 19h30-CTV

Début de « Bordertown », un téléroman (western) canadien-anglais...

■ 19h30-RDS

Expos contre Cubs. Pour les mordus qui espèrent encore...

■ 21h00-TVA

Le match de la vie de Claude Charron dans les coulisses de la télévision

	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
2 CABLE 13 CFAP (TQS)	La Maison Deschênes	7e ciel	Arcand en direct	Cinéma du mardi: PRISE AU PIÈGE (5)						Sport Plus	Grand Journal
3 CABLE 14 WCAX (CBS)	The News (en cours)	CBS News	Family Feud	Rescue 911						The News	Pat Sajak Show
4 CABLE 7 CFPM (Pathonic)	Charivari	Chop Suey	Épopee Rock	Minisérie: LA FUREUR DES ANGES						Les nouvelles TVA	
5 CABLE 3 CKMI (Ind.)	Newswatch (en cours)	Inside Quebec	Front Page Challenge	Adrienne Clarkson's Summer Festival						Newswatch	Newhart
6 CABLE 19 WPTZ (NBC)	NBC News	Jeopardy!	Cheers	Matlock		In the Heat of the Night				News 5 Nightside	The Tonight Show
7 CABLE 15 TVS (CTOC)	Des chiffres et des lettres	Le journal de TF1	L'info 5	Les carnets de l'aventure	La marche du siècle SAUVEZ LA PLANÈTE					Les grands esprits	Le journal de TF1
8 CABLE 10 CFMT (TVA)	Charivari	Chop Suey	Épopee Rock	Minisérie: LA FUREUR DES ANGES						Les nouvelles TVA	
9 CABLE 6 CBVT (R.C.)	Québec ce soir (en cours)	Clyvon	Super sans plomb	L'héritage		Dallas				Supplément Sports	Cinéma: AVANT QUE...
10 CABLE 12 CFCE (CTV)	Pulse (en cours)	Entertainment Tonight	Bordertown	CTV Special Presentation: CAN WE BE SERIOUS						CTV National News	Pulse
11 CABLE 8 CIVQ (R.Q.)	Début de soirée		Feu vert	L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau						Cinéma sans frontières: LA CONSTANTE (3)	
12 CABLE 28 WVNY (ABC)	ABC World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	Who's The Boss?	Wonder Years	Roseanne	Chicken Soup	Life Goes On		Newscenter 22	ABC News Nightline
13 CABLE 16 WCPE (PBS)	The Nightly Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshours	Caracol: The Lost Maya City			Live from Mont Everest		Computer Dreams			The MacNeil/Lehrer Newshour
14 CABLE 9 Vidéotron	Biosphère	Le mystère du Vindland	Communiqués	La course des médias		Les arts et les autres	Dessin et peinture	Autour du livre	Chroniques	Communiqués	La sécurité avant tout
15 CABLE 20 MusiquePlus	FAX: L'infoplus	En ligne avec Rock Varsine		Musique Vidéo		Rock en bulle P.I.L.	Musique Vidéo				

Appréciation des films: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable

St-Jean: du plomb décelé dans le sang de trois enfants

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (PC) — Au moins trois jeunes enfants du quartier Notre-Dame-Auxiliatrice, à Saint-Jean-sur-Richelieu, présentent un degré d'exposition au plomb supérieur à 300 microgrammes par litre de sang.

C'est ce qui ressort des premiers résultats de la série de tests sanguins effectués la semaine dernière par le DSC du Haut-Richelieu.

Devant la situation, les responsables du département annonceront vraisemblablement aujourd'hui qu'une troisième série de prélèvements sera effectuée auprès des enfants et des femmes

enceintes d'une autre zone du quartier NDA. Ces tests devraient avoir lieu demain, jeudi et vendredi au Centre NDA.

Les résultats des prises de sang effectuées la semaine dernière seront dévoilés aux parents des enfants au cours de la matinée. L'hospitalisation de l'un ou l'autre des trois bambins les plus sérieusement exposés n'est pas exclue,

mais on ne saura qu'aujourd'hui quelles seront les recommandations du pédiatre traitant.

À ce sujet, soulignons que Sandra St-Hilaire, 18 mois, fera son entrée à l'hôpital Sainte-Justine pour poursuivre d'autres examens. Cette bambine est la seule parmi les 250 Johannais qui se sont soumis aux premières prises de sang à avoir présenté un degré de contamination supérieur à 400 microgrammes de plomb par litre de sang.

Par ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, Balmat Canada, l'entreprise responsable de cette contamination au plomb, n'avait toujours pas asphalté son terrain de la rue Saint-Paul, contrevenant ainsi à l'ordonnance émise par la ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon. Cette ordonnance obligeait la compagnie à effectuer ces travaux au plus tard le 11 septembre. On ignore encore ce que fera le ministère.

Balmat Canada se présentera,

jeudi, devant la Commission municipale pour contester la section de l'ordonnance du ministère de l'Environnement l'obligeant à décontaminer son terrain, qui affiche un niveau atteignant les 15.000 parties par million à certains endroits.

Cette compagnie est fermée de-

puis vendredi à la suite d'une ordonnance de la CSST. Elle le demeurera aussi longtemps qu'elle n'aura pas présenté à la commission toutes les garanties nécessaires pour assurer la protection des travailleurs, a précisé un porte-parole, hier. Balmat Canada a 10 jours pour en appeler de cette décision.

La maladie de Lyme prolifère

OTTAWA (PC) — La maladie de Lyme, une maladie répandue par les tiques et qui entraîne l'affaiblissement de l'organisme, semble avoir proliféré cet été en Ontario, a indiqué hier un responsable de la santé publique de cette province. On a également rapporté des victimes de la maladie au Québec, au Manitoba et en Alberta. L'Ontario est la seule province où les responsables de la santé publique doivent signaler toute trace de cette maladie dont les symptômes sont semblables à la grippe et qui peut entraîner fatigue, arthrite, malaises cardiaques et méningite. La maladie de Lyme est causée par un spirochète, une bactérie en forme de tire-bouchon qui contamine certaines tiques. Celles-ci transmettent l'infection aux animaux ou aux humains lorsqu'elles sucent leur sang. Les gens sont susceptibles d'attraper la maladie lorsqu'ils se retrouvent en pleine nature ou au contact d'animaux infectés, tels les souris ou les chiens.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE RÉGIONAL
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI

CORPORATION DE LA PEROISSE DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI
Site d'enfouissement sanitaire régional de
St-Philippe-de-Néri
Comté de Kamouraska

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Corporation municipale de St-Philippe-de-Néri demande des soumissions pour l'échange et fourniture d'un tracteur-chargeur sur chenille neuf avec benne à usage général.

Documents disponibles:
(cahiers charges, devis,
devis spéciaux)

Hôtel de Ville
Paroisse de St-Philippe-de-Néri
12, côte de l'Eglise
C.P. 70
St-Philippe-de-Néri (Québec)
G0L 4A0
(418) 498-2744

Prix: 10 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat, payable à la Corporation

Lieu de consultation:

Hôtel de Ville
Paroisse de St-Philippe-de-Néri
12, côte de l'Eglise
C.P. 70
St-Philippe-de-Néri (Québec)
G0L 4A0

Date et heure: Avant 16 heures, le lundi 2 octobre 1989

Ouverture des

soumissions:

Hôtel de Ville
Paroisse de St-Philippe-de-Néri
12, côte de l'Eglise
C.P. 70
St-Philippe-de-Néri (Québec)
G0L 4A0

Date et heure: Le lundi 2 octobre 1989, à 20 heures

Garantie de soumission:

Un chèque de dépôt de garantie de 10% de la soumission ou un bon de garantie de soumission pour 10% également du montant de la soumission. (Valable pour 90 jours)
Le soumissionnaire devra s'engager à reprendre le tracteur-chargeur sur chenille usagé.

Reprise de l'ancienne

machinerie:

Les soumissions devront être conformes aux conditions et exigences du document d'appel d'offres, incluant, s'il y a lieu, les addenda. De plus, elles devront être déposées sous enveloppes cachetées portant la mention "Soumission pour la fourniture d'un tracteur-chargeur sur chenille".
Le conseil prendra sa décision sur le solde net de la soumission: c'est-à-dire le prix du tracteur-chargeur sur chenille neuf moins le prix qui sera donné pour la reprise du tracteur-chargeur sur chenille usagé.
La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Donné à St-Philippe-de-Néri, ce 5e jour de septembre mil neuf cent quatre-vingt-neuf.

Pierre Leclerc
Secrétaire-trésorier

avis public

Gouvernement du Québec
Ministère des Approvisionnements
et Services

Soumission publique
no: VA-9009

Loueurs de

véhicules automobiles

Le gouvernement du Québec
fait appel à vos services

À compter du 1^{er} janvier 1990, la Direction générale des approvisionnements mettra à la disposition des ministères et des organismes gouvernementaux un répertoire des loueurs de véhicules automobiles, indiquant le taux que ces loueurs offrent, au gouvernement du Québec, pour les locations à court terme (ne dépassant pas huit mois).

Ce répertoire sera dressé à la suite du présent appel d'offres public. Les taux soumis devront être fermes pour une période d'un an à compter du 1^{er} janvier 1990.

Conditions d'admissibilité:

- avoir une place d'affaires au Québec
- détenir un permis de la Commission des transports du Québec pour la location à court terme de camionnettes et de fourgonnettes

Catégories de véhicules visées par l'appel d'offres:

- voiture de tourisme, 4 ou 6 cylindres
- automobile familiale, 4 ou 6 cylindres
- camionnette, cabine régulière et d'équipe
- fourgonnette, transport d'objets légers
- fourgonnette, transport de personnes (5 à 12 places)

Clôture des soumissions le 5 octobre 1989 à 15h00.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horodateur installé au bureau de réception des soumissions.

Le Directeur général des approvisionnements
Jean-Claude Carreau

Demande de documents de soumission

REPERTOIRE DES LOUEURS DE

VÉHICULES AUTOMOBILES

Direction générale des approvisionnements

150, boulevard Saint-Cyrille Est

Bureau 600

Québec (Québec)

G1R 5K4

Tél.: (418) 643-6668

NOM OU RAISON SOCIALE:

ADRESSE:

Québec

LE SOLEIL

ABONNEMENT

647-3333

Extérieur: numéro sans frais

1-800-463-2362

Heures d'affaires:

Lundi au vendredi: 7h à 17h30

Samedi et dimanche: 8h à 12h

élection MUNICIPALE

5 Novembre 1989

AVIS PUBLIC AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE ET AUX COOCCUPANTS D'UNE PLACE D'AFFAIRES SITUÉS DANS LA VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux copropriétaires indivis d'un immeuble ainsi qu'aux cooccupants d'une place d'affaires qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'une place d'affaires, que les conditions indiquées ci-dessous doivent être remplies pour pouvoir être inscrit sur la liste électorale de la Ville de Québec lors de l'élection du 5 novembre 1989:

- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'une place d'affaires dans la Ville de Québec depuis au moins 12 mois le 1er septembre 1989.
- Être une personne physique, majeure et de citoyenneté canadienne le 1er septembre 1989.
- Avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs le 1er septembre 1989. Une formule de procuration peut être obtenue au bureau du président d'élection.

Cette procuration devra m'être transmise au plus tard le 1er octobre 1989 à l'adresse ci-dessous indiquée:

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION
2, rue des Jardins, chambre 216
Québec (Québec)
G1R 4S9

- La procuration prend effet lors de sa réception et demeure valide pour toute élection tant qu'elle n'est pas remplacée.

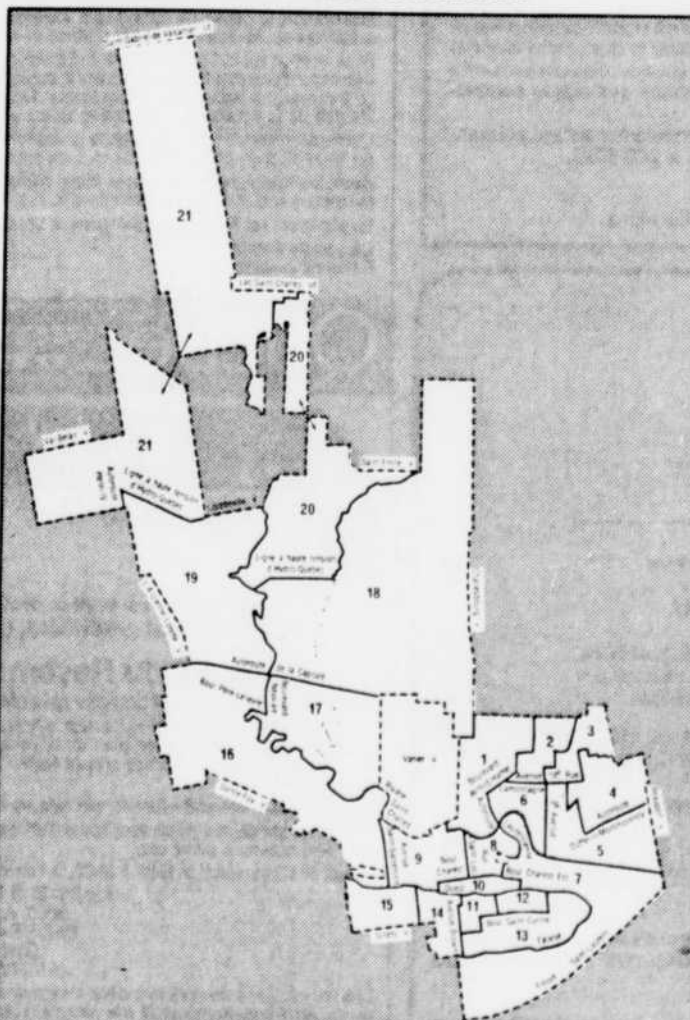
Donné à Québec, ce 12 septembre 1989

Antoine Carrier, avocat
Président d'élection

VILLE DE québec

Bureaux des adjoints du président d'élection

Pour les fins de l'élection municipale du 5 novembre 1989, le territoire de la Ville de Québec est divisé en vingt et un (21) districts électoraux; ces districts électoraux sont identifiés par les chiffres 1 à 21 inclusivement.



Le président d'élection a procédé, comme le lui permet les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités à la nomination de quatre (4) personnes dont les noms suivent à titre d'adjoint du président d'élection et leur bureau respectif est situé aux endroits suivants:

DISTRICTS 1 à 6
ÉLECTORAUX
155, rue des Chênes Ouest
Québec (Québec)
G1L 1K6

ADJOINT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION
M. Marcel Tailleux
Tél.: 691-2344

DISTRICTS 7 à 10
ÉLECTORAUX
310, rue St-Joseph Est
Québec (Québec)
G1K 8G5

ADJOINT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION
Mme Simone Dumont
Tél.: 691-4665

DISTRICTS 11 à 15
ÉLECTORAUX
891, rue d'Aiguillon
Suite A-100
Québec (Québec)
G1R 1M9

ADJOINT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION
Mme Lyse Vézina
Tél.: 691-6952

DISTRICTS 16 à 21
ÉLECTORAUX
2725, rue Lafrance
Québec (Québec)
G1P 3N4

ADJOINT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION
M. Roger Goulet
Tél.: 691-7388

Chaque adjoint(e) du président d'élection dirige et coordonne les activités d'un certain nombre de districts électoraux qui ont été regroupés pour des fins administratives.

Pour connaître le district électoral dont vous faites partie, nous vous invitons à communiquer avec l'un ou l'autre des bureaux de districts ci-dessus mentionnés.

Antoine Carrier, avocat
Greffier de la Ville et
Président d'élection

VILLE DE québec

Un surprenant plaidoyer de culpabilité

appel d'offres

Gouvernement
du Québec

**Ministère des Approvisionnement
et Services**

Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
215	18 000 tonnes métriques de bitume.	Sites d'emportage au Québec

Étude de soumission: 20 septembre 1989 à 15 h

216	52 400 poteaux en acier profilé à froid de 3,5 m, pour signalisation routière	Québec
217	46 000 poteaux en acier galvanisé roule et forme à chaud, pour signalisation routière (3,5 m) et (4 m)	Québec
221	22 280 kilogrammes de marqueur (colorant-traceur) pour combustibles pétroliers	Québec et Montréal
222	12 200 reliures à anneaux pour feuillets mobiles selon la norme ONGC 53-GP-23M.	Ste-Foy et Québec

Étude des soumissions: 26 septembre 1989 à 15 h

220	Location d'environ 850 photocopieurs.	Différents endroits
-----	---------------------------------------	------------------------

Étude de soumission: 06 octobre 1989 à 15 h

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au: Ministère des Approvisionnements et Services, Direction générale des approvisionnements, Bureau des appels d'offres, 10, boulevard Saint-Cyrille Est, 7^e étage, Québec (Québec) G1R 5K4. Tél.: (418) 643-5438.

Le ministre se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Une personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse mentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Une entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjudger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne. Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Directeur général des Approvisionnements,
Jean-Claude Careaux, ing.

Québec



**Société
québécoise
d'assainissement
des eaux**

**Travaux dans la paroisse de Jonquière
Comté de Jonquière
Appel d'offres no. 064-4-01-41-47**

Fourniture et installation d'un système de téléajustement par ondes FM pour la surveillance des eaux usées incluant câblage souterrain et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 100, rue Racine Est, Bureau 101, Chicoutimi (Québec), G7H 1R1 Tél.: (418) 543-5071.

PRIX: 50 000 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Jonquière; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ Ass. de la construction Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau; Société à Montréal et à Chicoutimi.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Jonquière; à/s M. Pierre Brassard, greffier, 2890, Place Davis, C.P. 2000, Jonquière (Québec), G7X 7W7 Le: jeudi 28 septembre 1989 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: **MONTANT: 39 000,00\$**

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S 12-09-89

Québec

appel d'offres

Gouvernement
du Québec

**Le ministre se réserve le droit de refuser toutes
les soumissions présentées, même la plus basse.**

Ministère du Revenu

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.
Dans le cadre de la Refonte de ses systèmes administratifs et plus précisément de la
réalisation du Palier 2 de son plan de développement, le ministère du Revenu requiert les
services de fournisseurs privés afin de fournir les ressources nécessaires à la réalisation du
projet suivant :

Projet du projet : Mandat « Développement du nouveau système d'encaissement ».

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier de charges qui
peut être obtenu à partir de :

À partir du : mardi, le 12 septembre 1989 à 9h00, à l'endroit suivant :

MINISTÈRE DU REVENU

3800, rue Marly

SAINTE-FOY, QC

G1X 4A5

(418) 652-4901

Les soumissions devront être déposées avant l'heure d'ouverture qui est fixée à 14 heures,
à partir du : mardi, le 26 septembre 1989 à la réception du Ministère située au 3800, rue Marly à Sainte-

-Foy.
Après la remise du cahier de charges au soumissionnaire, ce dernier devra désigner la
personne autorisée à transiger avec le ministère du Revenu, pour toutes les questions
relatives au projet d'appel d'offres et la soumission.

Le contrat lui est adjugé, le fournisseur qui compte plus de cent employés devra être
porteur d'une attestation émise par le ministre des Approvisionnements et Services, à l'effet
qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et
libertés de la personne si le contrat lui est adjugé.

L'obligation stipulée au paragraphe précédent s'impose pour tout sous-contrat d'un montant
de 100 000 \$ ou plus et s'adresse à un sous-contratant ayant plus de cent employés.

Seuls les fournisseurs ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications
nécessaires requises seront considérés aux fins du contrat.

sous-ministre
Bernard Angers

Québec

Québec, Le Soleil, mardi 12 septembre 1989

406 LES SAULES DUBERGEE

GRAND 51/2 dans immeuble 4 logements, trois étages, près écoles et arena. 877-4711 871-8915

GRAND 3 1/2, tout compris, 3955, 872-0559, 865-9005.

LES Saules, 41/2, avec cour et jardin, 1er étage, près de toutes commodités, libre, tranquille, chauffé, 4900/mois, 872-4218.

LE Vainqueur, 41/2, style condo, 4755, 1 mois gratuit, 872-0599

UNE NEUF, style condo, coin Parc Leblond/Du Vallon, 4905, 863-9929

Promotion Spéciale
Rue Barville, très grande 2 1/2 à 3 1/2, tout compris, 872-7645, 839-1663

407 LEBORGNEUF

A 2670 LE BOURGNEUF IMMEUBLES NEUFS
Grandeur 41/2, semi-meubles, 3 1/2, libre, lave-vaisselle, meuble ou semi, 41/2, conditions spéciales, 847-3557, 683-8107

AIRÉS ouvertes, 41/2, moderne, neuf, ventilateurs, chauffe, éclairé, sept, 1 mois gratuit, 839-4496

3 1/2 A LOUER, chauffe, éclairé, meuble ou non, 681-6454, 872-0878

DUPLEX neuf, 51/2 pièces, luxueux, 2 balcons, 1er octobre, 832-4301, 872-8790

Grand 4 1/2 moderne
Rue du Griffon, libre 1er nov., 528-4242, 681-9887

GRANDS 41/2, meublé, luxueux, planchers bois (sous location), 622-5021, 623-5599

PLACE DE LA MORILLE 1 MOIS GRATUIT
Prix avantageux, très grands 51/2, semi-meubles, 3 1/2 lave-vaisselle inclus, meubles ou semi, planchers béton, qualité supérieure, 622-9457

408 LIMOILLOU

• A 2255 Ozin-Laiole, 3 1/2
• A 1255 Ozin-Laiole, 3 1/2
• A 2030 Vifre, 3 1/2
• A 1484 François 1er, 3 1/2
• A 186, 3e Ave, 3 1/2
524-4794, 649-4741

A 4ème AVENUE
71/2 PIÈCES, reno, calme, planchers bois franc, 1er étage, usage du sous-sol, garage, stationnement, immédiatement, 694-1414, 692-8852, 647-0839

2 1/2 A 6 1/2
Gestion Lise Berube Inc. vous offre gratuitement des services de renseignements locaux et visite dans plusieurs secteurs, 832-8666

A 80 Espérance, 41/2 (1 chambre), planchers de bois franc, grand balcon, grand, 41/2, 4305, chauffe, éclairé, 529-1164 ou demandez A. Simard au 656-6521

• A 1481 MAULFIS 3 1/2, 3005, reno, 656-6521

• A 349 des Sables, 21/2, 31/2, 2355, 2505 tout compris, 652-9748, 683-4534

A 3346 4e AVENUE, 41/2 semi-meuble, chauffe, eau chaude inclus, très propre, 1 mois gratuit, 654-1877

A 4255, 41/2, très propre, 1 mois gratuit, eau chaude, 872-4131, 872-3120

A 1095 Bouchette, près cégep Limoilou, 21/2 sur étage, trois pièces, très tranquille, 683-5481

A 7E RUE, 41/2, libre, reno, grand, propre, chauffe, 681-1528, 839-1528

A 522-2055, 1 mois gratuit, 41/2, chauffés, 2 balcons, parking, Ste-Claire d'Assise et St-Pascal 4155.

A 2705, BEAU 31/2, propre, semi-meuble, sous-sol, 41/2, 4305, chauffe, éclairé, 529-1164 ou demandez A. Simard au 656-6521

A 2015 IERE Avenue, mois gratuit, 31/2, 3355, 3355, 524-0704, 653-7332, 664-5118

A 26ME RUE, 1 MOIS GRATUIT 31/2 chauffe, 4635, 31/2 semi-meuble 3455, 529-6132, 653-7332, 664-5118

A 647-1732, libre, 657-0876, beau 21/2 31/2, près Fleury, 41/2, chauffe, éclairé, meuble ou non.

A 627 4ème Ave, 51/2, propre, tranquille, non chauffe, stationnement inclus, 3005, après 17h, 628-3777

A 11e Rue, 41/2, libre, reno, grand, propre, chauffe, 629-9499

A 656-9137, 51/2, 21/2, 11/2, près Cégep, stationnement, buanderie.

A 165 10e Rue, 41/2, non chauffe, reno, 1 mois gratuit, 839-1392

A 647-2500, 21/2, 31/2, très propres, 654-1877

A 2075 Verina et 1231 St-Pascal, 41/2 à votre prix, 647-3981, 681-9887

A 1ERE Ave 21/2, 3108 tout compris, balcon, tranquille, 646-8428

A 849-7928, grands 41/2, 51/2, neufs, mois gratuit 4255 4605

A 522-9919, libre meuble ou non 41/2 chauffe eau chaude 2355, 31/2, 4905

ABORDABLE, 31/2, 4905, pièces, meuble ou non, bien éclairé, balcon avant, arrière, intercom, buanderie, stationnement, près Hôpital St-François, Cégep Limoilou, 524-0762, 524-7751

ABSOLUMENT A VOIR, 41/2 St-Albert, 654-9590

A CÔTE cégep et Entant-Jésus, beau 41/2, près bus, entrée lavée, sècheuse, parking, 831-7253.

A côté hôpital Entant-Jésus, 21/2, 31/2, 41/2, 2755 à 4005, (meuble si désiré), 652-9728, 652-4708

AGREABLE 41/2, 8e Ave, 2855, aussi 21/2, 3 meubles, 524-3656

A LIMOILLOU, près cégep, 21/2, tous services compris, 641-1516

A NEGOCIER
Mois gratuit, tout au mois 31/2, 41/2, 4305, chauffe, éclairé, 623-7657

31/2, 41/2, AOUT, 2 mois gratuits, 628-2680

A QUEBEC LIMITES DE BEAUPORT 31/2, 51/2, RABAIS DISPONIBLE

Grand espace de rangement, chauffe, éclairé, 2760-70-80 rue St-Narcisse, 760-6420 ou 682-0307, 682-0307

A Sapinière Dorion, 51/2, propre, 1er, 664-0641

A sous-louer cause maladie, St-Albert, 15 Sapinière Dorion, 21/2, près 1ère Avenue, 21/2 chauffe, eau chaude, 681-1516

A sous-louer, 21/2, 31/2, 41/2, 4305, chauffe, éclairé, 623-7657

A 1778 1ère Ave, Limilou, beau grand 41/2, 877-4858, 842-5849

BEAU 51/2, 2 chambres, très éclairé, balcon, 4455, 522-8847

BERGEMONT, 41/2 semi-meuble ou non, reno, 523-5745, 831-3901

CEGEF, 41/2 5355, 41/2 3955, chauffés, éclairés, 523-3453

408 LIMOILLOU

31/2, CHAUFFE, éclairé, idéal étudiant, 628-1258, 522-0262

31/2, 51/2, CHAUFFE, face Collège, très propre, 872-2084

31/2, CHAUFFE, près cégep et hôpital, 688-0979, 682-8790

DES BOULEVARD OUEST 41/2, chauffe, stationnement, 2ème étage, 683-1564, 872-0878

EGLISE, LOFT 2250 p.c. 2 ni-vées, terrasse, 31/2, semi-meuble avec lave-vaisselle, 2 salles bains, stationnement, 8005/mois, 529-5008

11EME RUE, 31/2 chauffe, éclairé, eau chaude, 681-1516, 872-0878

10EME RUE, 41/2 entièrement reno, entrée lavée, sècheuse, 3158 tout compris, libre à la demande, 622-3869

25EME RUE 41/2, 51/2, 31/2, 31/2, 871-4634, 529-4059

3 1/2 4 1/2

• Entrée lavée, sècheuse

• Chauffage, éclairé, eau chaude

• Tapis mur à mur

• Piscine extérieure

• Stationnement

• Concierge - service 24h

• Autobus et centre commercial à proximité

• 2 mois gratuits sur quelques unités

Immédiatement, act., nov.

628-8634
130 des Lilas o. #111

1ERE AV, près hôpital, 41/2, 2ème étage, 3555, 623-1323

11e RUE, 41/2 chauffe, semi ou non, 3355 et 3395, 527-5679

25e RUE, 31/2 chauffe, éclairé, demi-sous-sol, 3755, 681-1480

GRAND 31/2 à sous-louer, libre immédiatement, chauffe, éclairé, eau chaude, 681-1516, 872-0878

3455 mois, près cégep, Demander Sylvie Hanley 528-4755

GRAND 41/2, sous-louer, bois franc, parking avec prise, 687-3688

41/2 insonorisé, éclairé, repeint, 11e, 5255, 1 mois gratuit, 623-5531

JACQUES-CARTIER, 41/2, laveuse sècheuse, possible semi-meuble, 687-0148

J'ai des acheteurs sérieux, qui sont à la recherche de bungalows modernes, N'hésitez pas, communiquez avec moi, Ronald Rodi, 524-4794, 649-4741

JEANNE-MANCE, 31/2 chauffe, 2955, 522-0402, 524-2869

LES ILOTS Henri-Bourassa, 31/2, 41/2, 682-0145

31/2 LIBRE, chauffe, eau chaude, balcon, ascenseur, 681-0943

LIMOILLOU, St-Pascal, 2, 3, 4, meubles ou non, 524-0613, 523-4124

31/2 MEUBLE ou non, chauffe 524-2869, 527-3387, 849-1042

2 MOIS GRATUITS
26 Rue, près le Cégep, 1er étage, balcon, 843-9543, 648-9074

1 MOIS GRATUIT
6 pièces, tout inclus, 41/2, 41/2, non chauffe, 3255, 872-0877

1 MOIS GRATUIT, St-Albert, 41/2 chauffe, près autobus, stationnement, 628-2177

1 MOIS GRATUIT
31/2 Meuble désiré, tout compris, libre, 647-1954

MOIS GRATUIT, 26e Rue, près 1ère Ave, 41/2 repeint dec, 622-4762

2350, MONT-THABOR 21/2, 31/2, 41/2, meubles ou non, stationnement inclus, 529-1178

41/2, 51/2, NON chauffés, stationnement, 652-9728, 652-4708

3 1/2 PIÈCES
18ème Rue, près Entant-Jésus, tout compris, entièrement reno, stationnement, 3405, 658-1027

PLACE CANARDIERE 1 MOIS GRATUIT
31/2, 41/2, 51/2, 681-1516, 872-0878

PLACE CAVALIER
31/2, meuble désiré, tout compris, insonorisé, act., 661-0943

PLACE CONCORDIA 31/2 à sous-louer, Ste-Elle, après 14h, 627-2231

PLACE MONTERRAT
11/2 Meubles ou non, tout compris, 681-1516, 872-0878

31/2, 41/2, libres, insonorisé, piscine et stationnement intérieurs, chauffés, eau chaude, 628-7447

4 1/2 REMIS A NEUF
Tres beau, près hôpital, 627-4372

41/2, RENOVE, un neuf, 3505, 524-1236, 682-1723

51/2 repeint, rez-de-chaussée, pas de stationnement, entrée lavée, sècheuse, non chauffe, 3405, 529-6331

11/2, 21/2 RUE St-Adelard, meublé, balcon, 41/2, 4305, chauffe, éclairé, 525-4741, 682-8633

31/2 SEMI-meuble, planchers bois franc, propre, 2755, 844-1742, 872-0878

21/2 SEMI ou meuble possible, propre, 1ère, 2855 chauffe, 843-6246

ST-ALBERT, 41/2 sous-sol, 2ème étage, chauffe ou non, stationnement, 1er juillet, 628-4818

ST-ALBERT, 41/2 chauffe, parking, 3755, 624-0875

ST-ALBERT, 41/2, libre, reno, 652-3796, 688-1875

ST-ALBERT, 41/2, 1er étage, 4385 tout compris, libre, 626-9630

ST-ALBERT, 21/2, tout compris, 3005/mois, 847-2237

ST-ALBERT, août sept, 41/2, 1er étage, près autobus, 626-2923

ST-ALBERT, grand 31/2, très propre, semi-meuble, chauffe, eau chaude, 3795, 647-5649

ST-ALBERT, grand 41/2, près services, 872-0559, 839-4767

STE-ODILE, 41/2 moderne, chauffe, balcon, 41/2, 4305, 623-7134

STE-ODILE, grand 31/2, chauffe, éclairé, stationnement, neige et vidanges inclus, Libre, 626-0851

STE-ODILE, grand 41/2, sous-louer, 2955 tout compris, 626-0248

ST-PASCAL, 21/2 meuble, chauffe, eau chaude, tranquille, propre, 2555, 648-9988, 688-9390, 656-0353

ST-PASCAL, 21/2 meuble chauffe éclairé 2755 663-4605

ST-PASCAL, 31/2 très propre, Aubine, 687-2261, 527-1514

ST-PASCAL, près hôpital Entant-Jésus, 31/2 et 41/2 pièces, entièrement reno, planchers, chauffe, avec stationnement, et laveuse, sècheuse, 648-1155

ST-Paul, 41/2, grand 51/2, repeint, tapis neu, ensoleillé, tranquille, semi-meuble ou non, mois gratuit, 523-3444

408 LIMOILLOU

ST-PAUL, 41/2, chauffe, éclairé, 3005, stationnement, 1er plancher, octobre, 522-3453

ST-PAUL, 41/2, grand 41/2, chauffe, 3955, bien situé, 523-7430

ST-PIE X, 41/2, chauffe, non éclairé, 2e étage, reno et reno, reno, reno, 681-3463

ST-PIE X, 41/2, pièces, chauffe, balcon, stationnement, cabanon, 1 mois gratuit, 4105/mois, 872-8969

ST-PIE X, 41/2, impeccable, 2 balcons, cour, 4005, chauffe, 847-6697

ST-PIE X, 41/2, meuble, chauffe, tout compris, libre, 681-3325

ST-PIE X, 41/2, non chauffe, non éclairé, 3355 mois, libre, 666-7382

ST-PIE X, 41/2 chauffe, oct ou nov, 666-8929

ST-PIE X, beau grand 41/2, chauffe, stationnement, tranquille, 647-2081

ST-PIE X, de la Ronde, 41/2, reno, chauffe, 1 mois gratuit, 872-0679

ST-PIE X, demi-sous-sol, 31/2 chauffe, éclairé, 2905, 524-9318

ST-PIE X, libre, 41/2, entrée lavée, sècheuse, chauffe, eau chaude, 2 chambres, 683-6564

ST-PIE X, mois gratuit, 41/2, chauffe, 4505, 681-7512, 651-9444

URGENT plusieurs 51/2 pièces, de 3005 à 4255, tout compris, 527-7409

409 LORETEVILLE NEUFCHATEL

A 842-0697, beau, Bastien, 31/2, 41/2, chauffe, éclairé, très bien situé, prix imbattables, service conciergerie excellent 842-0697

A 847-5806, 51/2
A tout inclus, balcon, mois gratuit

A 871-2499, 41/2, 2 balcons, tout compris, possibilité conciergerie.

A 843-0143, mois gratuit, 2 balcons, vue Québec, 41/2

A AUMIER, 3 mois gratuits, secteur tranquille, 31/2, 41/2, ensoleillé, près école, centre et autobus, info, 843-7569, 839-1663

3 1/2, 4 1/2 A NEUFCHATEL
Grands appartements propres et bien situés, tous services fournis, stationnement inclus, libres immédiatement, 842-9235

A Neuchâtel, 41/2, 51/2, libres, stationnement, 842-2452

A ST-EMILE
159 boulevard, construction neuve, 41/2, laveuse, sècheuse, stationnement, 687-1516, 872-0878

A VOIR, 41/2, intercom, semi-meuble ou non, 622-5842, ou 842-0702

31/2, 51/2, CHAUFFES, eau chaude, rue St-Joseph, près hôpital, école, stationnement, avec prise, meubles ou non, 658-2955, 847-1516

31/2 CONSTRUCTION neuve, entrée lavée, sècheuse, lave-vaisselle, stationnement privé, pas chauffe, pas éclairé, 3755, 847-5366

GRAND 41/2 demi-sous-sol, chauffe, bois franc, 41/2, 4305, 529-5008

GRAND, 4005, 842-4691, 843-8186

GRAND 3 1/2 LIBRE
Chauffe, éclairé, 847-3684

GRATUIT, toutes grandes, chauffe, éclairé, repeints à neuf, endroit possible, piscine, verdure, intercom, près Boul. L'Orme, 871-7298, 847-4643

LORETEVILLE, 41/2, reno, 1er étage, non chauffe, non éclairé, 3255, libre, 663-3897

31/2 3655, MEUBLE, avec laveuse, sècheuse, 682-2870, 849-9150

31/2 41/2 meubles ou non, près Henri IV, ave Ste-Genève, piscine, intercom, 1 mois gratuit, 642-5799

1 MOIS GRATUIT
31/2, 41/2, frais peint, entrée lavée - sècheuse, intercom, 842-5799, 522-6033

31/2 NEUF, libre, demi-sous-sol, 4055 tout compris, conditions discutables, 687-3046, 872-0908

41/2, NON chauffe

605 AUTOS À VENDRE

CHEVROLET Cavalier RS 1988, 2100 km, automatique, impeccable, 9.500\$, 872-6214, 650-0298

CHEVROLET Cavalier 1988 automatique, 12.000 km, 651-2148

1988, CHEVROLET Celebrity Eurosport, 4 cyl., 4 portes, automatique, bas millage, La Maison Plymouth Chrysler 622-4700

CHEVROLET Celebrity 1987, équipée, air climatisé, vitres électriques, 8.400\$, 761-6790

CHEVROLET Corsica 1988, très bon état, V6, servofrein, servodirection, 19.000 km, 831-7731

CHEVROLET Corsica 1988, 6000 km, tout équipé, 667-5153

CHEVROLET Malibu 1988, 2 portes, mécanique, 10.000 km, 847-4362, 1.000\$ terme, Tel. 847-4362

CHEVROLET Malibu 1979 automatique, 4 portes, 5000, 871-9881

CHEVROLET Nova 74, 350, 4 cyl., automatique, pas de rouille, mécanique très bon état, 840-8456

CHRYSLER 1988 New Yorker, 2100 km, 27.000 km, 651-2148

1984 CHRYSLER Class E, 56.000 km, 641-3233

1984, CHRYSLER DAYTONA, 4 cyl., Turbo, manuelle, La Maison Plymouth Chrysler 622-4700

CHRYSLER Dynasty 1989 blanc, tout équipé, garantie 3 ans, E. Baillargeon Autos, 667-7400, 822-1921

1985, CHRYSLER New Yorker, 4 portes, 4 cyl., automatique, très propre, grand salon, La Maison Plymouth Chrysler 622-4700

CITATION 81, bon état, automatique, Cause départ, 682-0894

COLT 1985 blanche, 5 vitesses, très bon état, 1.800\$, 550-5120

COLT Turbo 1985, 8000, tout équipé, 3.500\$ négociable, 832-5417

CONTINENTAL 86, 42.000 km, 4 cyl., 2 portes, 832-8487

DAME vendrait Escal, 659-1855

DODGE Aries K, 1986, sedan, air climatisé, automatique, etc., 82.000 km, 653-9910

DODGE Aries LE, 4 portes, 4 cyl., automatique, 26.667 km, balance de garantie Plan d'or, Maison Plymouth Chrysler 622-4700

DODGE Caravan L.E., 1984, air climatisé, automatique, moteur neuf, 9.000\$, 658-9882

DODGE Caravan 88, Edition Spéciale, 30.000 km, 839-3173

DODGE Colt 1986, manuelle, 30.000 km, 653-4222

1987, DODGE Colt Turbo, 4 cyl., 2 portes, 2 portes, La Maison Plymouth Chrysler 622-4700

DODGE Diplomat 1976, 3100 cc, 42.000 km, 655-325-0718

DODGE Grand Caravan 1989, 18.000 km, tout équipé, 658-8880

DODGE Omni deluxe 1987, automatique, très propre, 5 ans et demi, 38.000 km, 6.500\$, 663-9932

ESCORT 1984, automatique, 76.000 km, 2.600\$ négociable, 651-9346

EXCEL GLS 1986, manuelle, 79.000 km, tout ouvrant, plus 4 pneus d'hiver, 3.600\$, 667-8053

EXCEL GLS 86, tout ouvrant, paroi ordre 4.700\$, 871-2304

EXCEL GLS 1988, en très bonne condition, 31.000 km, 651-4231

EXCEL GLS 86, 5 portes, 39.500 km, automatique, 4.200\$, 651-0742

FIREFLY 1988, 4 portes, manuelle, 14.500 km, 7.000\$, 1-935-3471

87 FORD TAURUS GL, 6 cyl., 4 portes, automatique, 322-4700

FORD Taurus GL 1986, 52.000 km, garantie prolongée 2 ans, 667-4878

FORD Taurus 1988, 20.000 km, équipée, Garage Gagnon 832-8487

1988, FORD Tempo, 4 cyl., 2 portes, automatique, 33.000 km, Maison Plymouth Chrysler 622-4700

Ford Thunderbird 1989, 2.000 km, prix à discuter, Tel. 837-8168

Honda Accord EX 1984, automatique, air, portes et vitres électriques, régulateur vitesses, 89.000 km, très propre, 6.500\$, 325-9930

Honda Accord 1982, bonnes conditions, 2.800\$, 300\$ Jour 835-2400, Soir 525-9107

Honda Accord EX 1987, automatique, garantie mai, 9.500\$ ferme, 836-2000 ou 1-881-3034

Honda Accord EX 84, automatique, tout équipé, 68.000 km, 7.350\$, Tel. 627-2256

Honda Accord LX 1983, 110.000 km, 4 portes, automatique, après 18h 651-1253

Honda Accord EX 84, automatique, 100.000 km, très propre, 400\$ 653-9587, Soir 625-8632

Honda Accord EX 88, 5 vitesses, 18.000 km, 872-6465

Honda Accord LX 1983, 134.000 km, 874-3177

Honda Accord LX 87, 70.000 km, tout équipé, 10.000\$, 661-5077

Honda Accord LX, 82, 100.000 km, 2.900\$, 624-9675

Honda Accord 1987, hatchback, manuelle, 63.000 km, Tel. 833-5721

Honda Accord LX 88, blanche, 4 portes, garantie illimitée, 847-4852

Honda Accord 1986, Hatchback, excellent état, 60.000 km, 653-3346

Honda Civic 1987 hatchback, tout équipé, cause départ, Tel. 632-4337

Honda Civic 1978, semi-automatique, 4000, 871-9507

Honda Civic 1982, 4 portes, manuelle, 108.000 km, 2.000\$, 628-7940

Honda Civic DX 1989, 5 vitesses, 5.900 km, tout neuf, gris - bandes décoratives, 11.000\$, 847-2448

Honda Civic familiale 1986, 58.000 km, Bernard Leclerc, 400\$ 651-9793, Soir 554-1589

Honda Civic familiale 82, 145.000 km, 323-7514 ou 529-9026

Honda CRX 51, 88, 10.000 km, 10.950\$, Soir, fin sem. 627-1742

1986, HYUNDAI Excel, 4 cyl., 4 portes, manuelle, La Maison Plymouth Chrysler 622-4700

JAGUAR XJS 87 Sport noire, 41.000 km, comme neuve, 647-1523

JETTA 1989, turbo diesel, 3 mois d'usage super garantie 19.000\$ tout équipé 628-9286

JETTA 1985, 4 portes, 77.000 km, inspectée CAA, tout neuf 651-3023

JETTA 87, diesel, 125.000 km, pneus neufs, 7.850\$, 847-2448

1987 JETTA diesel, 4 portes, manuelle, bas millage, La Maison Plymouth Chrysler 622-4700

JETTA GL 87, Turbo diesel, 56.000 km, impeccable, 836-9423

JETTA Turbo diesel, 1986, 58.000 km, 5 vitesses, 8.800\$, 663-7883, 849-7427

LASER XE 84, accidentée côté arrière droit, 1900\$, 832-084

LINCOLN Towncar Signature, 1988, 26.000 km, E. Baillargeon Autos, 663-7040

LINCOLN Town Car Signature 1988, impeccable, 839-6162

MAXIMA SE bourgeoise, 1987, 30.000 km, garantie complète 3 ans, tout équipé, 628-4453

MAZDA 626, 1986, 74.000 km, manuelle 5 vitesses, impeccable, freins neufs, 7.400\$, 877-1735

MAZDA 626 LX 1986, manuelle, 5 vitesses, tout équipée, 831-7941

MAZDA 323 LX, 1987, rouge, 40.000 km, 658-3695

MAZDA 626 LX 1989, 24.000 km, automatique 16.000\$, 661-4096

MAZDA 626, 1986, manuelle, 4 portes, excellent état, 7.200\$, 849-1006

605 AUTOS À VENDRE

MAZDA 626 LX 84, 5 portes, manuelle, 100.000 km, 4.900\$, 831-6099

MAZDA 626 LX 1982, manuelle, 167.000 km, 1.900\$, 651-5119

MAZDA B 2000, 1984, 4 +, 5.500\$, 874-2924

MAZDA RX7, 1981, 110.000 km, très propre, Après 18h, 831-5017

MERCEDES 1986, 5 portes, 89.000 km, portails condition, 24.000\$, 661-9758, 658-1789

MERCEDES Benz 300D 1978, manuelle en bonne condition, pneus neufs, 6.000\$ négociable, 871-8930

MERCEDES 300E 86, 125.000 km, très propre, tout équipée, 658-7026

MERCEDES 300E 1988, 28.000 km, 831-3757, Jour M. Roy 831-1893

MERCURY Cougar 1984, achetez neuf en 85, permis neuve, 6.200\$ négociable, urgent, 843-5948

MERCURY Topaz L 1987, 4 portes, automatique, climatisé, am-fm, rétroviseur électrique, garantie prolongée km illimité, blanc, portails, état, 529-0047 658-3703

MERCURY Topaz 1987, sedan, excellente condition, 4 pneus neufs, radio Alpine, 95.000 km, tout voir, 5.900\$, 872-4216

MERCURY Zephyr familiale 1978, 175.000 km, en bon état de marche, prix intéressant, 658-6615

MERCURY Zephyr, 1979, 6 cylindres, 1.100\$, après 18h, 663-4411

MERCURY Zephyr 1980, 33.000 km, 800\$, Tel. 887-9123

MERCURY XRA T1 88, bijou, corse, jour 1.385-4274, Soir 176-3172

MGB 1977, Edition Limitede, 12.000 km, 22.000 km, 1.850\$, UMENT ETAT NEUF, 18.200\$, 661-9758, 658-1789

NISSAN 1984, 5 portes, automatique, 20.000 km, 622-4181

NISSAN Sentra 1987, rouge, 53.000 km, 8.800\$, 831-6221

NISSAN Sentra 1984, 5 portes, automatique, tout ouvrant, très bon état, 651-3738

OFFRE SPÉCIALE

AUDI QUATTRO 1990, nouveau modèle, corse Audi, impeccable, 26.900\$, 654-5220, 648-1465

OLDS Firenza 84, familiale, automatique équipée 51.500 km, 683-4375

OLDSMOBILE Cutliss 1986, 5 vitesses, 25L, 31.000 km, 623-9735

OMNI Q24 1982, manuelle, 170.000 km, 500\$ ferme, Soir 831-7929

1985, PLYMOUTH Caravelle, 4 portes, 4 cylindres, automatique, 2.000 km, La Maison Plymouth Chrysler 622-4700

PLYMOUTH Horizon 1983, automatique, 4 portes, 57.000 km, 2.300\$, Tel. 839-7282

PLYMOUTH Reliant 82, familiale, les frères, Après 17h, 843-5137

PONTIAC 6000 LE 87, tout équipé, 38.000 km, air climatisé, etc., possibilité garantie, tout voir, Autos CML 828-9183

PONTIAC 6000 LE 1987, 4 portes, 27.000 km, garantie, 653-5387

PONTIAC Bonneville SSE 1988, 14.000 km, bourgeoise, tout équipée, 20.500\$, 661-4885

PONTIAC Bonneville 87, tout équipée, 125.000 km, 9.700\$ 657-9551

PONTIAC Bonneville 87, 50.000 km équipée, Garage Gagnon 832-8487

PONTIAC Fiero GT 86 noir, 6 cyl., 31.000 km, 10.500\$, 843-5316

PONTIAC Grand Prix 77, très propre, 950\$, 663-3999

PONTIAC Sunbird GT Turbo 1986, 49.000 km, automatique, 666-3674

PONY GLS 1984, 55.000 km, 651-4697

PONY GLS 1984, 35.000 km, Après 17h, 658-5146

RELIANT 1987, en très bonne condition, Tel. 661-0665

RENAULT 5, GTL, 1984, tout équipé, bien entretenu, seulement 1.500\$, 487-4487

RENAULT 5 GTL 1986, tout ouvrant, très propre, 81.000 km, 2.800\$, Tel. 622-9903

RENAULT 5 GTL, 1984, très bon état, 98.000 km, prix demande 1500\$, 831-1114 après 18h

RENAULT 5 GTL 82, besoin réparations, 4500\$ après 17h, 648-2650

RENAULT 5 GTL 1984, 186.000 km, 525-8063

RENAULT 5, 1982, radio cassette, 6000\$, 653-8182

Renault Encore 5, 82, 6000\$, 3.800\$, 522-6122, 849-3063

SKODA 1985, 92.000 km, 900\$ négociable, 874-2945

SPIRIT 1981, 5000, 89.000 km, 651-4697

STELLAR 85, 60.000 km, manuelle, tout ouvrant, stéro am-fm, pneus hiver et été, 4.200\$, 822-2882

STELLAR GLS 85, manuelle, 58.000 km, 4.000\$, 522-8734

SUBARU 88, état neuf, 19.000 km, 12.000\$, Après 18h, 663-8450

SUBARU 1982, accidentée, 1755, URGENT, 683-9983

SUBARU familiale 82, bonne condition, 1.000\$ négociable, 824-3654

SUBARU, GL 1984, 4 portes, 83.000 km, 6.500\$, 822-2747

SUNDANCE 87, 7.000\$. Garantie prolongée, Après 18h, 626-5189

1988 SUZUKI Forza, 4 cyl., 4 portes, manuelle, 23.000 km, La Maison Plymouth Chrysler 622-4700

SUZUKI Forza 1982, bleu, force, 3 portes, 40.000 km, Dominic 692-4334

SUZUKI Forza GL 85, blanche, 72.000 km, 3.700\$, 666-3339

TEMPEST 1988, 4 cylindres, équipée, 47, 37.000 km impeccable, 527-1629

Tercel 82 automatique, prête pour hiver, 63.000 km, 2.500\$, 822-1852

TOYOTA Camry 1984 LE, radio AM-FM, vitres - miroirs électriques, tout ouvrant, régulateur vitesses, conduite et freins améliorés, pneus - amortisseurs et freins neufs, 5.900\$, 659-5269

TOYOTA Celica Turbo 1988, 4WD, 40.000 km, tout équipée, garantie 5 ans illimitée, 655-2134, 839-6209

TOYOTA Corolla 1985, gris, 5 vitesses, 5 portes, 73.000 km, excellente condition, 5400\$, 658-0750

TOYOTA Corolla GLT 1985, excellente condition, 5.200\$, 661-6589

TOYOTA Cressida, familiale 84, tout équipée, 7.900\$, 872-3473

TOYOTA Supra blanche 1985, automatique, 51.000 km, garantie complète 1 an, état neuf, 626-8869

TOYOTA Tercel DX 1988, automatique, 39.500 km, 658-8808

TOYOTA Tercel 83, 114.000 km, bonne condition, 4.000\$, 687-3667

TOYOTA Tercel 87, coupe, manuelle, 55.000 km, 7.400\$, 831-7068

1987, TOYOTA Van, 7 passagers, bas millage, Spécial 6 septembre, La Maison Plymouth Chrysler 622-4700

TOYOTA VAN 84, bonne mécanique, 115.000 km, bon prix, 648-6756

VOLKS, achat, vente, Jetta, Golf, Fox, Rabbit, réparation, pièces usagées, G. Demers Auto 862-2377

VOLKS Cabriolet 1985, 56.000 km, Bruneau Autos 622-1130

VOLKS Rabbit, GTI 1984, gris, tout ouvrant, 95.000 km, 6.000\$, tout voir, Jean Robert 666-2967

VOLKS Rabbit diesel 1983, automatique, 101.000 km, bon état, 2.800\$, 524-1975

VOLKS Rabbit 1984 5 vitesses, 2 portes 110.000 km, 3.600\$, 656-9786

605 AUTOS À VENDRE

VOLKS Scirocco 16V 87, 18.500\$, 651-6639

Bruneau Autos 622-1130

VOLKSWAGEN Jetta 88 et 89, garantie prolongée, E. Baillargeon Autos, 663-7040, 822-1921

VOLVO 740, GLE, 1986, climatisé, tout équipé, 14.500\$, 651-6639

VOLVO familiale 245 GL 1983, manuelle, 5 vitesses, plus Over-drive, am-fm cassettes, attache-remorque, 658-1789

VOYAGEUR 1988V SE, 5 places, 25.18.000 km, 14.500\$, 871-0566

VOYAGEUR SE 1986, 2 et 7 places, Plan d'Or, 11.000\$, 876-6688

622 4 x 4

BLAZER 4x4 1984 noir, 94.000 km, tout équipé, automatique, 889-9545

BRONCO II 85 automatique, 64.000 km, 1985, portes, pneus neufs, 8.500\$, 871-0554

CHEROKEE 4 x 4, 1986, 2 portes, 46.000 km, 16.000\$, 843-2193

GMC S15 1988, King Cab, 28.000 km, 13.500\$, 878-4940

JEEP Cherokee 1987, 76.000 km (47.000 milles), valeur 12.155\$, Jour 843-6676, Soir 844-2492

Conférence du juge Andrée Ruffo

Les professeurs doivent dénoncer les abus envers les enfants

Sylvie avait huit ans lorsqu'en cours d'année scolaire son comportement changea, inexplicablement, du tout au tout. De gaie, insouciant, sociable, elle devint agressive, renfermée et perdit tout intérêt pour l'école. À son professeur qui s'inquiétait, Sylvie finit par avouer que son père l'abusait sexuellement. Cependant, l'homme, violent, inspirait une telle crainte dans le petit village que l'institutrice n'osait rien dire. Crainte légitime ?

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Non, il s'agissait carrément d'un manquement aux obligations légales d'un professionnel de l'enseignement. Et le juge Andrée Ruffo, de la Chambre de la jeunesse, a eu l'occasion de gronder sévèrement le professeur. « Les enseignants n'ont pas simplement le droit de dénoncer de telles situations devant le tribunal, ils en ont l'obligation légale. Je le lui ai rappelé froidement, je crois que j'avais des éclairs dans les yeux », se souvient-elle.

Et pourtant, aujourd'hui, Mme Ruffo a un sourire malicieux en rappelant cette anecdote. Elle s'adressait hier soir aux professeurs et aux parents de l'école secondai-



Le juge Andrée Ruffo.

re Les Etchemins, à l'occasion du discours de la rentrée. A en croire l'auditorium bondé, aucun adulte

de l'école ne manquait à l'appel.

Par des dizaines d'exemples comme celui de Sylvie, dont le nom est fictif mais la situation bien réelle, Mme Ruffo a rappelé aux professeurs de s'impliquer et, surtout, de croire les enfants.

Dans le cas de Sylvie, tout a bien tourné. Le professeur, qui craignait pour sa famille et ses biens, étant donné la violence du père, s'est finalement rendu devant un juge pour tout révéler de la situation. Sylvie a dû être retirée de sa famille mais il apparaît aujourd'hui que c'était bien la bonne solution.

Anonymat possible

Mme Ruffo a rappelé hier que, selon la loi de la Protection de la jeunesse, toute personne qui demande à témoigner en cours d'enquête sera entendue par le juge. Celui-ci, à la Chambre de la jeunesse, a en effet un pouvoir d'enquête, d'un côté, et n'a pas le droit de refuser un témoignage de l'autre côté. Par ailleurs, si quelqu'un craint de témoigner, on peut lui assurer l'anonymat.

Le cas de Sylvie est de ceux qui font parler haut et fort le juge Ruffo. Tellement qu'une enquête du Conseil de la magistrature est en cours concernant 10 plaintes à

son sujet. À l'origine, 58 cas avaient été présentés par M. Milville Lapointe, directeur général du Conseil des services sociaux de la région de Laurentides-Lana-

dière. Sept de ces plaintes concernent des décisions prise sur le banc et trois portent sur des interventions publiques. Mme Ruffo ne siège plus depuis ce temps.

ANDRÉ PAILLÉ ANIME LE CONCOURS

UN BIJOU DE PLAISIR!

Les vendredis: 12 500\$ en prix au total: attribution de 5 « coffres » à bijoux Doucet comprenant des montres Duvalet, Emile Puiquignot, des perles, des bagues à diamant, des bijoux en or... d'une valeur de 2 000\$ chacun. Plus des forfaits détente au Manoir Victoria dans le Vieux Québec d'une valeur de 500\$!

À chaque jour, un prix d'une valeur entre 50\$ et 200\$ sera attribué à la personne téléphonique!

Les conditions: 1. s'inscrire, 2. être à l'écoute de CHRC du lundi au vendredi entre 10h00 et midi, 3. être favorisé du hasard!!!

et le 3 novembre un des gagnants des prix quotidiens soupera en compagnie de Soeur Angèle et André Paillé au Duché Victoria et recevra un autre prix Doucet de 500\$!

Des bijoux et du plaisir, c'est ce que vous offre

CHRC 80 **doucet** **Maison** **VICTORIA** **LE SOLEIL**

Ne peuvent participer à ce concours tous les membres du personnel des entreprises qui y collaborent ainsi que les gens résidant à la même adresse qu'eux.

Tout litige quant à la conduite et/ou l'attribution d'un prix de ce concours peut être soumis à la Régie des Loteries & Courses du Québec.

Règlements disponibles à CHRC.

Le concours sera en ondes du 18 septembre au 20 octobre 1989.

L'OPHQ reçoit \$8.4 millions de plus pour l'aide matérielle

MONTREAL (PC) — L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pourra compter sur un montant supplémentaire non récurrent de \$8.4 millions pour son programme d'aide matérielle, a annoncé hier la ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux, Mme Louise Robic.

Par ailleurs, le budget récurrent de l'aide matérielle sera augmenté à \$7 millions en 1990-91, ce qui représente une augmentation de \$1.6 million par rapport à cette année.

Le montant supplémentaire de \$8.4 millions sera versé en 1989-90 et 1990-91 à raison de \$4.2 millions par année mais l'OPHQ pourra engager le montant total au cours du présent exercice financier.

Selon Mme Robic, une somme globale de \$28.5 millions aura ainsi été consacrée au programme d'aide matérielle en 1989-90, en hausse de 45 % par rapport à l'année précédente.

Le programme d'aide matérielle de l'OPHQ couvre notamment les frais d'adaptation des domiciles et des véhicules et les équipements spécialisés pour personnes ayant des déficiences physiques, auditives ou visuelles. Il s'agit également de services de répit, de dépannage et de gardiennage destinés à soutenir les familles.

La FTQ veut syndicaliser l'industrie du taxi

MONTREAL (d'après PC) — Bien déterminée à instaurer le syndicalisme dans l'industrie du taxi, la Fédération des travailleurs du Québec portera en appel la décision rejetant la requête en accréditation faite au nom de deux groupes montréalais de chauffeurs de taxi, Taxis Cartier et Municipale Taxi.

Le Syndicat des métallos (FTQ) demandera donc au tribunal du travail de revoir la décision du commissaire du travail, Jacqueline Couture, qui concluait, le 31 août, que le chauffeur de taxi ne pouvait être considéré comme un salarié, au sens du Code du travail.

En conférence de presse, hier, le président de la FTQ, Louis LaBerge, a déclaré que la décision du commissaire est un autre exemple des trous béants qu'on retrouve dans le Code du travail.

Si la voie juridique aboutit dans un cul-de-sac, la FTQ poursuivra ses discussions avec le premier ministre Robert Bourassa pour obtenir une loi spéciale ou une modification au Code du travail ou encore que le problème soit soumis à la Commission des relations de travail.

Mme Robic estime que ces crédits supplémentaires permettront de résorber entièrement la liste d'attente actuelle, de réduire la

période d'attente des nouvelles demandes à environ six mois et de répondre à un plus grand nombre de demandes dans l'avenir.

LISE WATIER CHEZ EATON

POUR VOUS...

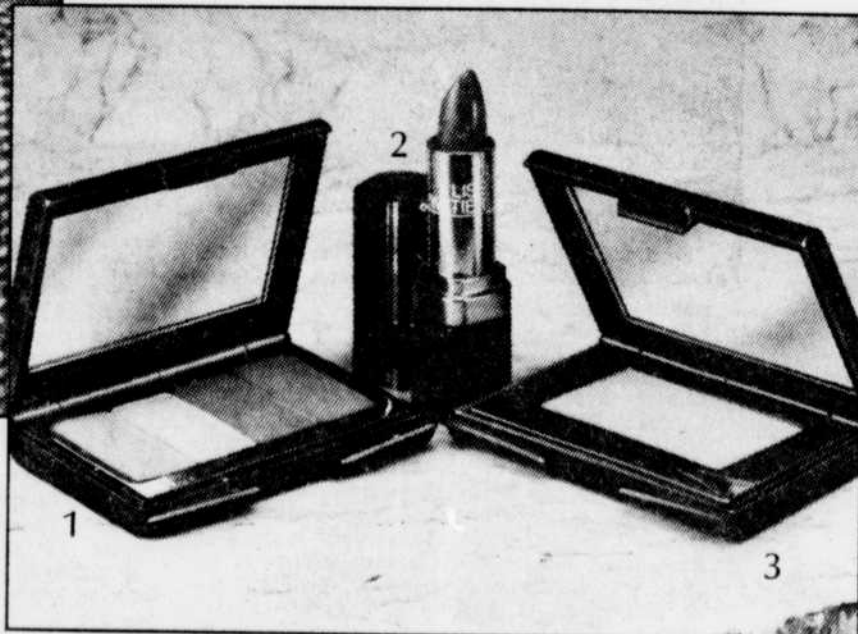


Faites connaissance avec la sophistication "Tweed & Mohair" de Lise Watier

Voici la touche urbaine et sportive qui vous va si bien, à tout coup et à coup sûr! Les experts Lise Watier se sont inspirés des tons chaleureux de la laine naturelle pour vous offrir les somptueuses teintes automnales "Tweed & Mohair".

1. Quatuor ombre-paupières satinés Tweed & Mohair. **22.50 ch.**
2. Rouge à lèvres satiné. Rose shetland, Alpaga. **12.00 ch.**
3. Fard à joue. Cachemire ou rose angora. **17.50 ch.**

Vendus à ou par tous les magasins Eaton.
Rayon 216.



L'offre-prime "Warming Up"

Avec tout achat de **15.00** ou plus de produits Lise Watier, vous obtiendrez sans frais supplémentaires une trousse de beauté "Warming Up" comprenant: une crème intensive de soir, 15 ml, un rouge à lèvres satiné et un crayon contour de lèvres.

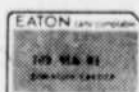
Une offre-prime par client.

Offre en vigueur jusqu'au 23 septembre 1989.

PLACE STE-FOY
653-9331

GALERIES CHAGNON
833-7744

GALERIES DE LA CAPITALE
627-5811



Credit accepte
avec
la carte Eaton



Les cartes American Express,
Visa, et MasterCard
sont aussi acceptées.

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada